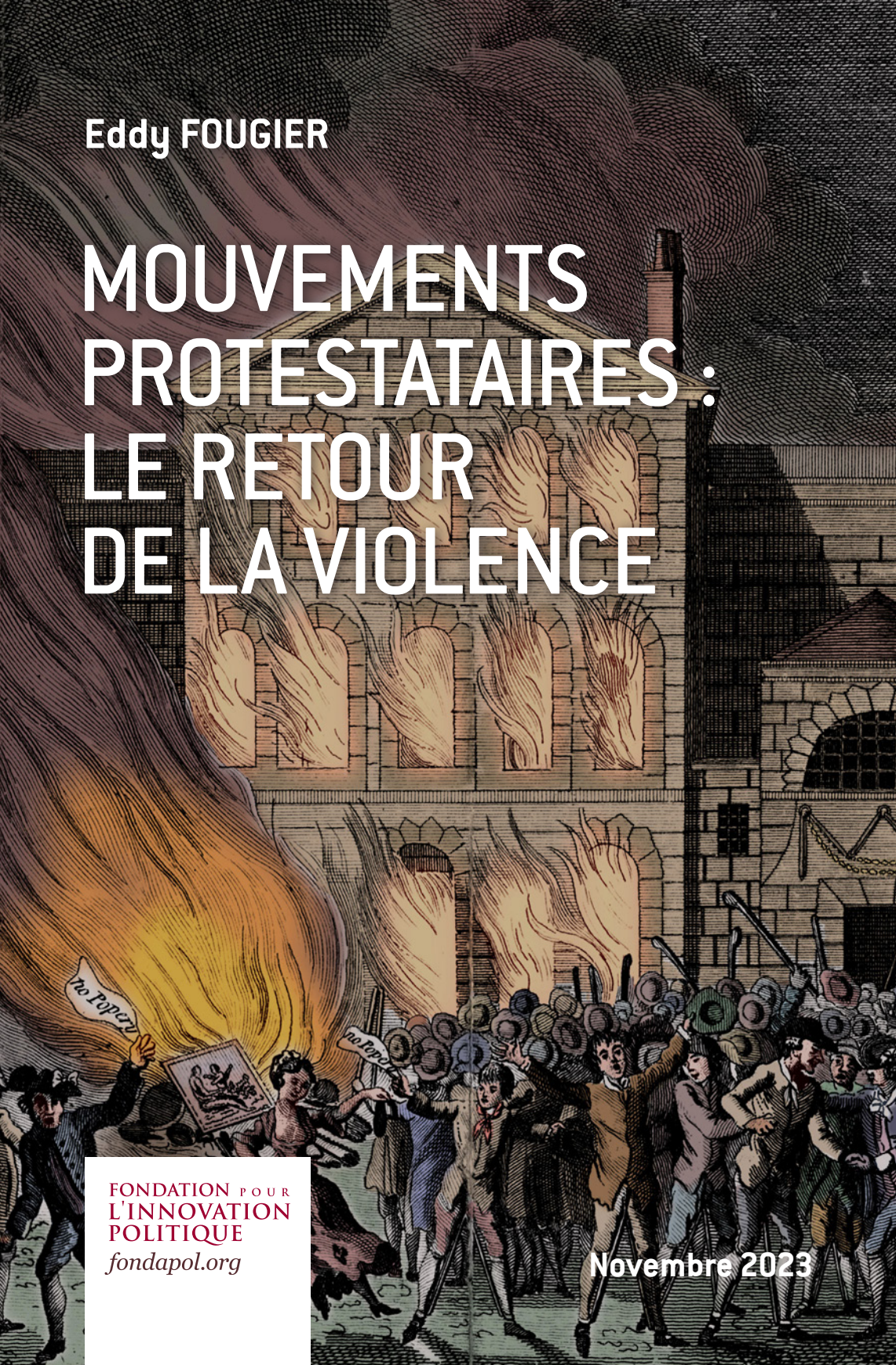


Eddy FOUGIER

# MOUVEMENTS PROTESTATAIRES : LE RETOUR DE LA VIOLENCE



FONDATION POUR  
L'INNOVATION  
POLITIQUE  
[fondapol.org](http://fondapol.org)

Novembre 2023



FONDATION P O U R  
L'INNOVATION  
POLITIQUE  
*fondapol.org*

fondapol.org



# MOUVEMENTS PROTESTATAIRES : LE RETOUR DE LA VIOLENCE

Eddy FOUGIER

FONDATION POUR  
L'INNOVATION  
POLITIQUE  
*fondapol.org*

La Fondation pour l'innovation politique  
est un think tank libéral, progressiste et européen.

Président : Nicolas Bazire

Vice-Président : Grégoire Chertok

Directeur général : Dominique Reynié

Président du Conseil scientifique et d'évaluation : Christophe de Voogd



## FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE

*Un think tank libéral, progressiste et européen*

Née en 2004, la Fondation pour l'innovation politique s'inscrit dans une perspective libérale, progressiste et européenne. Par ses travaux, elle contribue à un débat pluraliste et documenté.

**Reconnue d'utilité publique**, la Fondation met gratuitement à la disposition de tous la totalité de ses travaux sur le site **fondapol.org**. De plus, sa plateforme **data.fondapol** permet à chacun de consulter l'ensemble des données collectées dans le cadre des enquêtes. Ses bases de données sont utilisables, dans le prolongement de la politique d'ouverture et de partage des données publiques voulue par le gouvernement. Enfin, lorsqu'il s'agit d'enquêtes internationales, les données sont proposées dans les différentes langues du questionnaire.

La Fondation peut dédier une partie de son activité à des enjeux qu'elle juge stratégiques. Ainsi, le groupe de travail « **Anthropotechnie** » examine et initie des travaux explorant les nouveaux territoires ouverts par l'amélioration humaine, le clonage reproductif, l'hybridation homme-machine, l'ingénierie génétique et les manipulations germinales. Il contribue à la réflexion et au débat sur le transhumanisme. « **Anthropotechnie** » propose des articles traitant des enjeux éthiques, philosophiques et politiques que pose l'expansion des innovations technologiques dans le domaine de l'amélioration du corps et des capacités humaines.

La Fondation pour l'innovation politique est indépendante et n'est subventionnée par aucun parti politique. Ses ressources sont publiques et privées.

# SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	9
I. LES MOUVEMENTS PROTESTATAIRES FACE À LA VIOLENCE.....	11
1) La violence des mouvements sociaux.....	11
2) Les six types de violence des mouvements protestataires.....	12
II. LE RETOUR DE LA VIOLENCE POLITIQUE EN FRANCE.....	14
1) 2006-2009 : la réémergence de la violence politique.....	14
2) 2013-2018 : la période dominée par la ZAD de Notre-Dame-des-Landes et l'opposition à la loi Travail.....	17
3) 2018-2019 : le moment Gilets jaunes.....	19
4) 2022-2023 : les violences politiques du « monde d'après ».....	20
III. LA « LOGIQUE D'EFFICACITÉ » DE L'ACTION VIOLENTE.....	21
1) Violence et mouvements sociaux : un débat récurrent.....	21
2) La « prise de pouvoir » des éléments radicaux dans les principaux conflits sociaux récents.....	23
IV. CES FRANÇAIS QUI PENSENT QUE LA VIOLENCE PAIE.....	24
1) Les Français qui comprennent les violences.....	25
2) Les Français qui tolèrent les violences en ne les condamnant pas.....	27
3) Les Français qui approuvent pleinement les violences.....	28
4) Le profil des individus qui estiment que la violence paie.....	29
V. LES QUESTIONS SOULEVÉES PAR LE RETOUR DE LA VIOLENCE POLITIQUE EN FRANCE.....	33
1) Le piège de la violence.....	33
2) Le symptôme d'une crise de la démocratie française.....	34
3) Violence politique : les risques qui se profilent.....	34
CONCLUSION.....	35



# RÉSUMÉ

En France, depuis plusieurs années, les mobilisations sociales et la contestation, en particulier dans la sphère écologiste, s'accompagnent de plus en plus souvent d'actes violents. Si les décennies 1980-1990 ont été une période de basse intensité, la violence a fait un bond spectaculaire dans les années 2018-2019 avec, notamment, le mouvement des Gilets jaunes. Ce retour de la violence politique relève d'organisations plus ou moins structurées, de groupes informels ou de réseaux affinitaires, ayant généralement pour caractéristique commune d'être dans une logique anticapitaliste ou « antisystème ». Cette violence s'exprime diversement : violences verbales, obstructions, intrusions illégales, dégradations, vols de biens matériels, piratage de sites internet, usurpation d'identité, harcèlement, intimidation. Même s'il faut se montrer extrêmement prudent, on ne peut bien évidemment pas exclure une dérive de nature « écoterroriste » ou terroriste avec l'arrivée d'activistes qui chercheraient à blesser et à tuer intentionnellement des personnes.

Au sein du monde militant et même d'une partie de la population, il existe un sentiment selon lequel la violence paie, qu'elle constitue le moyen le plus efficace pour opérer les changements voulus tant sur le plan écologique qu'économique et social. Il faut se demander pourquoi un certain nombre de Français en viennent à penser que seule la violence est efficace. À tout le moins, on peut dire que cette violence est un symptôme supplémentaire de la crise de notre démocratie. Cette étude n'aborde pas le cas des groupes appartenant à l'ultradroite et à la mouvance identitaire.



*The Burning & Plundering of NEWGATE & Setting the Debtors at Liberty by the Mob.*

*Published 4 July 1780. By Fielding & Walker, Printers &c. in the Strand.*

Incendie de la prison de Newgate lors des émeutes anticatholiques de Gordon,  
Londres, 6-7 juin 1780

# MOUVEMENTS PROTESTATAIRES : LE RETOUR DE LA VIOLENCE

Eddy FOUGIER

Politologue, consultant indépendant,  
chargé d'enseignement à Sciences Po Aix-en-Provence et à l'Audencia Business School.

## INTRODUCTION\*

Les violents affrontements entre éléments radicaux et forces de l'ordre en marge de certaines manifestations – contre le projet de réforme des retraites, lors d'une manifestation non autorisée d'opposants aux projets de « mégabassines » le 25 mars 2023 à Sainte-Soline dans les Deux-Sèvres ou encore pour le 1<sup>er</sup> mai – ont montré qu'en France, depuis plusieurs années, les mobilisations sociales et diverses formes de contestation sont souvent émaillées d'actes violents. À l'instar du journaliste Yaël Goosz, qui se demandait le 7 décembre 2020 dans un éditorial politique sur France Inter : « Pourquoi aucune manifestation ne peut plus désormais, se dérouler sans violence ?<sup>1</sup> », on peut constater en effet que, désormais, un grand nombre de manifestations ou de protestations se caractérisent par des dégradations et des destructions de biens, des affrontements avec des policiers et des gendarmes ainsi que d'autres faits de violence perpétrés par des activistes radicaux.

Cela peut sembler aller de soi dans « un pays à forte tradition contestataire qui peut confiner à la violence<sup>2</sup> » comme le dit le politiste Xavier Crettiez. Le sociologue Michel Wieviorka rappelle également qu'« à la fin des années 60, et jusqu'au milieu des années 70, la violence politique ou sociale en France était loin d'être un tabou<sup>3</sup> ». Mais celui-ci remarque également qu'à la fin des années 1970, « le rejet de la violence politique et sociale se généralisait, en même temps que s'étiolaient les idéologies révolutionnaires, tiers-mondistes, marxistes<sup>4</sup> ». On a ainsi connu en France durant les

\*L'auteur tient à remercier Guillaume Tavera pour la relecture de ce texte et pour ses remarques.

1. Yaël Goosz, « Plus aucune manif sans violences... Pourquoi ? », *franceinter.fr*, 7 décembre 2020.

2. « Il y a une logique instrumentale de la violence », entretien accordé par Xavier Crettiez, *nouvelobs.fr*, 29 mars 2023.

3. Michel Wieviorka, « La légitimité de la violence politique et sociale », *Millénaire* 3, 31 mars 2021.

4. *Ibid.*

décennies 1980-1990 une période de basse intensité en termes de violence politique. Si l'on se fonde sur la base Vioramil<sup>5</sup>, qui recense quelque 6 000 épisodes ou événements de violences collectives de 1986 à 2020, on peut voir que, durant les années 1980, seules 5 % des manifestations étaient violentes, alors que plus de 43 % de celles des Gilets jaunes ont généré des violences durant la période 2018-2019.

Cela signifie, par conséquent, que l'on assiste depuis quelques années :

- à un retour de la violence politique en France, notamment avec la contestation de « la loi Travail de 2016 et les “Gilets jaunes” [qui] ont été un vrai moment de basculement dans l’expression de la violence physique dans l’espace public<sup>6</sup> » ;
- à un élargissement des types d’individus et de groupes qui recourent à une telle violence, avec en particulier l’émergence depuis les années 2000 d’une violence perpétrée par des mouvements animalistes radicaux et des groupes écologistes radicaux ;
- à la légitimation croissante du recours à celle-ci de la part d’une partie non négligeable de la population.

Les principaux mouvements qui vont nous intéresser ici sont des organisations structurées, des collectifs ou des « groupes informels et réseaux affinitaires<sup>7</sup> » ayant généralement pour caractéristique commune d’être dans une logique anticapitaliste et des mouvements de protestation sociale se situant, eux, plutôt dans une optique « antisystème ». Dans cette étude ne sont pas pris en compte les groupes appartenant à l’« ultradroite » et à la mouvance identitaire.

Ces mouvements peuvent être classés dans cinq catégories<sup>8</sup> aux frontières souvent poreuses :

- les courants néoluddites, qui rejettent les technologies et la « technocratie » ;
- les courants animalistes radicaux, qui se présentent comme antispécistes ;
- les courants écologistes radicaux, qui peuvent créer des zones à défendre (ZAD) ;

5. Isabelle Sommier, Xavier Crettiez et François Audigier, *Violences politiques en France*, Presses de Sciences Po, 2021.

6. « Il y a une logique instrumentale de la violence », entretien accordé par Xavier Crettiez, [nouvelobs.fr](http://nouvelobs.fr), 29 mars 2023.

7. Isabelle Sommier, Xavier Crettiez et François Audigier, *op. cit.*

8. On peut y rajouter d’autres types de mouvements, comme, par exemple, les *No Borders*, ce réseau transnational d’activistes qui défendent les droits des migrants, ou bien les mouvements féministes ou écoféministes radicaux.

- les courants de l’ultragauche incarnés par des anarchistes, des anarcho-syndicalistes, des autonomes, des antifascistes ou bien des communistes révolutionnaires ;
- des mouvements de contestation sociale, dont les composantes les plus radicales ont fréquemment recouru à la violence, à l’instar des « Bonnets rouges » et des « Gilets jaunes ».

## I. LES MOUVEMENTS PROTESTATAIRES FACE À LA VIOLENCE

Il existe une typologie sur les rapports des mouvements sociaux à la fois à la légalité et à la violence, formalisée par les chercheurs allemands Hans-Martin Uelinger<sup>9</sup> et Dieter Fuchs<sup>10</sup> au tournant des années 1980-1990, qui a été reprise en France en 2005 par les politistes Tanguy Coulouarn et Ariane Jossin<sup>11</sup>. Les mouvements sociaux peuvent avoir ainsi recours à trois modes d’action :

- des actions légales et non violentes (par exemple syndicats et ONG) ;
- des actions illégales, mais non-violentes (par exemple L214, Extinction Rebellion ou Dernière rénovation) ;
- et des actions à la fois illégales et violentes. Ce sont ces dernières qui vont nous intéresser dans cette étude.

### 1) La violence des mouvements sociaux

La violence dont il est question ici n’est pas une violence de prédation au sens strict – consistant, par exemple, à détruire une vitrine pour piller un magasin pour son bénéfice personnel – ou bien une violence pour la violence, de type hooligan. Il s’agit bien d’une violence de nature militante et donc d’une violence à proprement parler politique, qui est définie de façon classique par H. L. Nieburg dans son ouvrage *Political Violence*<sup>12</sup> comme « Les actes se traduisant par des destructions, des atteintes

9. Hans-Martin Uelinger, *Politische Partizipation in der Bundesrepublik. Strukturen und Erklärungsmodelle*, WestdeutscherVerlag, Opladen, 1988.

10. Dieter Fuchs, « The Normalization of the Unconventional Forms of Political Action and New Social Movements », dans Gerd Meyer et Franciszek Ryszka (dir.), *Political Participation and Democracy in Poland and West Germany*, Wydawca, Varsovie, 1991.

11. « Représentations et présentations de soi des militants altermondialistes », dans Éric Agrikoliansky et Isabelle Sommier (dir.), *Radiographie du mouvement altermondialiste. Le second Forum social européen*, La Dispute, 2005.

12. H. L. Nieburg, *Political Violence. The Behavioral Process*, St Martin’s Press, 1969.

physiques, dont le but, le choix des cibles ou des victimes, la mise en œuvre et/ou l'effet, ont une signification politique ». Cette violence militante ou politique peut se traduire par des pillages de magasins, mais ceux-ci sont alors justifiés d'un point de vue politique, les militants d'extrême gauche, autonomes ou anarchistes parlant ainsi d'« autoréductions ». Si les pics d'adrénaline provoqués par des affrontements avec les forces de l'ordre peuvent également motiver les activistes, leur motivation principale reste avant tout de nature politique.

Au-delà de cette définition générique, il paraît nécessaire de préciser ce que l'on entend par violence en en distinguant différentes formes en fonction du degré de gravité des actions susceptibles d'être perpétrées par des mouvements protestataires. Les autorités publiques et ces mouvements n'en ont, en effet, généralement pas la même définition. Ces derniers tendent ainsi à établir une distinction stricte entre une violence ciblant les personnes, qu'ils disent rejeter la plupart du temps, et une violence visant des biens, qu'ils tendent à tolérer et même, dans certaines circonstances, à prôner.

## 2) Les six types de violence des mouvements protestataires

On peut identifier six types de violences militantes.

### La violence verbale

Même s'il n'est pas toujours facile de savoir à partir de quand il est question de violence au sens strict, on peut néanmoins considérer que la violence verbale constitue une forme de violence.

Prenons, par exemple, le cas du mouvement animaliste radical Boucherie abolition, qui recourt à des termes et à des expressions volontairement extrêmes pour parler du sort des animaux et de ceux qui seraient leurs « bourreaux ». En atteste le contenu de son *Manifeste pour l'abolition de la boucherie*<sup>13</sup> dans lequel il est question d'« holocauste » à propos des animaux, de « crime caractérisé » dans le fait de manger de la viande ou décrit les multinationales comme les « plus grands tortionnaires de tous les temps », le ministère de l'Agriculture comme « ministère de l'agritorture » et les éleveurs comme des « kapos ». On peut mentionner aussi le cas de cette militante végane de Haute-Garonne qui a été condamnée par le tribunal de Saint-Gaudens à sept mois de prison avec sursis pour apologie du terrorisme pour avoir posté le message suivant sur Facebook, avant de le retirer, trois jours après le décès de Christian Medves, le chef boucher

13. Manifeste pour l'abolition de la boucherie [en ligne].

du Super U de Trèbes dans l'Aude, lors de l'attentat islamistes perpétré le 23 mars 2018 : « Ben quoi, ça vous choque un assassin qui se fait tuer par un terroriste ? Pas moi, j'ai zéro compassion pour lui, il y a quand même une justice »<sup>14</sup>.

### **Des actions d'obstructions**

Les actions d'obstructions visant à bloquer ou empêcher une action peuvent relever de la non-violence, mais elles peuvent aussi impliquer un recours à la force, occasionner des intrusions et/ou des occupations illégales. Y recourent notamment des individus qui souhaitent tout mettre en œuvre pour empêcher ou retarder au maximum le démarrage de travaux d'un projet auquel ils s'opposent et/ou empêcher ou, au moins, ralentir l'avancée des forces de l'ordre qui souhaitent défendre le chantier. C'est ce que l'on a pu voir, par exemple, à Notre-Dame-des-Landes, à Sivens et à Bure. Cela peut se traduire, le cas échéant, par la mise en place d'une zone à défendre (ZAD).

### **Des actions d'intrusions illégales, de dégradation, de destruction ou de vol de biens matériels, de piratage de sites internet ou d'usurpation d'identité**

Cela renvoie notamment à la notion de sabotage économique, qui consiste à provoquer délibérément des dommages économiques pour la cible visée et, par conséquent, à nuire à ses intérêts afin de l'inciter à revenir sur un projet ou sur une décision ou bien à renoncer à une activité spécifique.

### **Des actions de harcèlement et d'intimidation de personnes**

Certains activistes peuvent s'en prendre aux personnes, et pas seulement aux biens, sous la forme d'un harcèlement et d'une intimidation. Cela se traduit concrètement par des menaces, y compris des menaces de mort et d'enlèvement d'enfants, ainsi qu'un harcèlement physique (harcèlement téléphonique, « visites au domicile », etc.). Les cibles de ces actions peuvent être des représentants de l'État (notamment des forces de l'ordre), des élus, des employés d'entreprises ou de sous-traitants, des riverains, etc.

### **Des affrontements ouverts à l'aide de différents moyens offensifs**

Les éléments les plus radicaux peuvent prôner des affrontements directs en recourant en particulier à diverses armes par destination et en privilégiant la plupart du temps deux cibles : les représentants des forces de l'ordre lors de manifestations ou de l'évacuation d'un lieu occupé, et des militants d'extrême droite, en particulier pour les groupes antifascistes.

14. Fabrice Valery, « 7 mois de prison pour la militante vegan qui s'était réjouie de la mort du boucher de Trèbes », france3-regions.francetvinfo.fr, 29 mars 2018.



## Des actions visant à blesser et *a fortiori* à tuer intentionnellement des personnes

Ces dernières décennies, ce dernier type de violence perpétrée à l'aide d'armes classiques, en particulier des armes à feu ou des explosifs, ou même d'armes par destination, ne concerne pas, fort heureusement, les mouvements protestataires en France. Mais, il est évident que certains activistes sont sur une ligne de crête en la matière si l'on s'en tient, par exemple, aux armes par destination auxquelles ils peuvent avoir recours (par exemple, les jets d'acide sur les forces de l'ordre) et à la façon dont ils les utilisent.

## II. LE RETOUR DE LA VIOLENCE POLITIQUE EN FRANCE

Les violences en marge des manifestations du 1<sup>er</sup> mai 2023 ont été l'incarnation d'une forme de nouvelle « normalité ». Elles étaient annoncées par le préfet de police de Paris Laurent Nunez. Elles se sont produites, comme prévu. Des black blocs se sont formés à Lyon et à Paris en tête de cortège. Des dégradations visant des agences bancaires, des *fast-foods* ou des agences immobilières ont été constatées, tout comme le pillage de magasins. Enfin, des affrontements avec les forces de l'ordre ont eu lieu dans certaines villes au moment de la dispersion de la manifestation. Le nombre de blessés chez les policiers a été élevé, tout comme celui des interpellations<sup>15</sup>. Mais, ce qui paraît aujourd'hui « normal » ne l'a pas toujours été ces dernières décennies. On oublie, par exemple, qu'il n'y a pas eu de violences en marge de l'important mouvement social de 1995 contre le plan Juppé. De même, en 2003, celles-ci ont été mineures lors des mobilisations contre la réforme des retraites Fillon, sans commune mesure avec ce que l'on peut observer ces dernières années.

On peut identifier quatre grandes « périodes » de violence émanant de mouvements protestataires ou de mouvements de contestation sociale depuis le début des années 2000 autour de quatre grands tournants, sans pour autant que les événements mentionnés ici, qui sont loin d'être exhaustifs, soient nécessairement reliés les uns aux autres.

### 1) 2006-2009 : la réémergence de la violence politique

La période s'étendant de 2006 à 2009 se caractérise par l'émergence ou la réémergence de plusieurs types de mouvements (ultra-gauche, animalistes

15. Agence France Presse, « 1<sup>er</sup> mai : 540 interpellations et 406 policiers et gendarmes blessés en France », lepoint.fr, 2 mai 2023.

ou écologistes radicaux, néoluddites, No Borders, black blocs) que l'on peut observer sur plusieurs « fronts » (lutte contre le contrat première embauche, Bure, projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, camp de migrants de Calais) et qui recourent à différents modes opératoires (affrontements avec les forces de l'ordre lors de manifestations, occupations de lieux, incendies volontaires, création de zones à défendre, parution d'ouvrages). Ils ont pour point commun de marquer le grand retour de la violence politique en France.

Le déclencheur de cette période est sans aucun doute le mouvement social anti-contrat première embauche (CPE) entre les mois de février et d'avril 2006, qui se caractérise par des manifestations d'étudiants et de lycéens, des grèves et des occupations d'universités, mais aussi par des violences et des affrontements. Ce fut notamment le cas le 16 mars 2006 où des affrontements se produisent sur le boulevard Saint-Michel et l'esplanade des Invalides à Paris entre certains manifestants et les forces de l'ordre au moment de la dispersion de la manifestation, ces derniers essayant des jets de pavé et de cocktails molotov. *Le Monde* mentionnait alors dans son édition du 17 mars<sup>16</sup> « quelque 500 militants d'extrême gauche souvent masqués ou portant des casques ». En marge de ce mouvement, du 20 au 24 mars, le bâtiment de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) boulevard Raspail à Paris a été occupé par plusieurs dizaines d'activistes. Un article paru dans *Libération* parlait « d'un groupe informel d'étudiants, chômeurs, précaires, intermittents, fonctionnaires et même retraités, tous d'ultragauche<sup>17</sup> ». Ceux-ci ont saccagé les bureaux, détruit ou volé du matériel informatique, inscrit des graffitis sur les murs, etc. Cet épisode a semblé marquer la réémergence de l'ultragauche sur la scène publique en France.

Parallèlement, d'autres luttes apparaissent ou prennent un tour nouveau durant cette période. En juin 2006, des activistes de Pièces et main-d'œuvre (PMO) perturbent l'inauguration du pôle Minatéc à Grenoble<sup>18</sup>. C'est l'une des premières actions spectaculaires organisées par ce collectif technocritique. En juillet, des opposants au projet d'enfouissement des déchets radioactifs à Bure lancent des pierres contre des gendarmes alors qu'ils manifestent devant le laboratoire de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) en charge du projet. C'est la première fois que des violences se produisent en marge d'une manifestation contre l'Andra.

16. Le Monde avec AFP, « Violences après les manifestations anti-CPE : qui étaient les "casseurs" ? », lemonde.fr, 17 mars 2006.

17. Éric Aeschmann, « L'EHESS encore marquée par l'occupation de l'ultragauche », liberation.fr, 31 mars 2006.

18. Hervé Kempf et Pierre Le Hir, « L'ouverture du pôle Minatéc cristallise la critique des nanotechnologies », lemonde.fr, 2 juin 2006.

Quelques mois plus tard, en mars 2007, paraît le premier ouvrage du Comité invisible, *L'insurrection qui vient*, qui est un succès de librairie. Même si le livre a été rédigé par des auteurs qui souhaitent garder l'anonymat, il est tout de même attribué à cinq individus qui vivent à Tarnac sur le plateau de Millevaches dans le centre de la France. En mai, un incendie criminel visant des locaux lyonnais de l'entreprise Tecniplast, qui fabrique des cages et de l'équipement d'animalerie, est revendiqué par des activistes se réclamant du Front de libération des animaux (ALF). La première action attribuée à l'ALF en France a été la « libération » de 1 000 visons d'une ferme d'élevage de Thionville en novembre 2002. L'ALF multiplie les actions sur le territoire français à partir de 2005. Enfin, en août 2007, de jeunes opposants au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (NDDL) s'installent dans la ferme du Rosier, un bâtiment abandonné au sein de la zone d'aménagement différée (ZAD). C'est le premier squat sur cette zone.

En juin 2008, le laboratoire Charles River, qui élève des animaux de laboratoire, est la cible d'un incendie volontaire dans le Rhône provoqué par une bouteille de gaz et un dispositif de mise à feu qui détruit une partie de ses locaux et qui est attribué à l'ALF<sup>19</sup>. En novembre 2008, les membres du groupe dit « de Tarnac » sont arrêtés. Ils sont accusés d'avoir saboté des caténaires de lignes TGV dans l'Oise, l'Yonne et la Seine-et-Marne. Ils seront relaxés par la justice en avril 2018.

En mars et mai 2009, deux actions sont attribuées à l'ALF : la première est un incendie criminel visant le marché aux bestiaux d'Ussel en Corrèze et la seconde est un autre incendie criminel qui cible, cette fois, un bâtiment du laboratoire pharmaceutique Novartis à Saint-Louis dans le Haut-Rhin. Au mois d'avril, des violences sont perpétrées par des individus recourant à la tactique dite du black bloc à l'occasion du sommet de l'OTAN à Strasbourg. C'est la première fois que ce type de violence se produit à une telle échelle sur le territoire français. Le réseau de défense des migrants No Borders apparaît à Calais à partir du mois de juin. Enfin, en août, de nombreux participants au premier camp Action climat organisé à Notre-Dame-des-Landes décident de rester sur place en occupant des bâtiments abandonnés et en construisant les premières cabanes. C'est à ce moment-là que les activistes décident de transformer l'expression « zone d'aménagement différé » en « zone à défendre » (ZAD).

19. En décembre 2010, l'entreprise Biomatech à Chasse-sur-Rhône dans l'Isère sera également victime d'un incendie criminel revendiqué par des animalistes antivivisection avec un mode opératoire similaire.

## 2) 2013-2018 : la période dominée par la ZAD de Notre-Dame-Des-Landes et l'opposition à la loi Travail

La seconde période se déroule de fin 2013 à 2018. On peut identifier deux tournants majeurs durant celle-ci : la montée en puissance des « zones à défendre » (ZAD), tant à Notre-Dame-des-Landes, qu'à Sivens et à Bure ; et les violences perpétrées lors des manifestations contre la loi El Khomri au premier semestre 2016 avec une forme de prise de pouvoir des activistes d'ultragauche qui instaurent le « cortège de tête ». C'est également durant cette période que la cause animaliste radicale fait l'objet d'une importante médiatisation.

À partir du mois d'octobre 2013, le mouvement breton des Bonnets rouges, porté notamment par des petits patrons et des agriculteurs, se traduit par un certain nombre d'actions violentes : dégradation, démontage ou destructions de portiques écotaxe et affrontements avec les forces de l'ordre lors de manifestations.

En janvier 2014, le marché aux bestiaux de Lezay<sup>20</sup> dans les Deux-Sèvres, l'un des plus importants de France, est victime d'un incendie criminel provoqué par l'explosion d'une bouteille de gaz à l'aide d'un dispositif de mise à feu volontaire. Cette action est revendiquée par des animalistes radicaux (du groupe d'origine britannique « Justice Department »). Au mois de février, des violences se produisent à Nantes en marge d'une manifestation d'opposants au projet d'aéroport de NDDL. La préfecture de la Loire-Atlantique évoque la présence de 1000 radicaux et le ministre de l'Intérieur de l'époque, Manuel Valls, dénonce la présence de l'ultragauche, d'individus du black bloc qui « à l'évidence voulaient non seulement saccager la ville mais voulaient casser du policier et du gendarme<sup>21</sup> ». C'est à partir du mois d'août qu'à Sivens dans le Tarn, d'après le rapport de l'Inspection générale de la gendarmerie nationale, « les opposants [au projet de retenue d'eau] mettent dorénavant en œuvre une stratégie de harcèlement quotidien des forces de l'ordre, des élus locaux favorables au projet, des fonctionnaires du Conseil général et des entreprises participant aux travaux<sup>22</sup> ». Dans la nuit du 25 au 26 octobre, alors que de violents affrontements y opposent des activistes aux forces de l'ordre, Rémi Fraisse, un botaniste de 21 ans, est tué par l'explosion d'une grenade lancée par un gendarme qui s'est coincée entre sa veste et son sac à dos. À Gaillac, près de Sivens, lors de la manifestation organisée en hommage à ce dernier, le monument aux morts de la ville est détérioré

20. Baptiste Cogitore, « Des défenseurs des animaux revendiquent l'incendie du marché au cadran de Lezay », [france3-regions.francetvinfo.fr](http://france3-regions.francetvinfo.fr), 14 mars 2014.

21. Edouard de Mareschal, « Violences à Nantes : Manuel Valls met en cause l'ultra-gauche », [lefigaro.fr](http://lefigaro.fr), 22 février 2014.

22. Inspection générale de la Gendarmerie nationale, Rapport d'enquête administrative relative à la conduite des opérations de maintien de l'ordre dans le cadre du projet de barrage de Sivens (Tarn), 2 décembre 2014.

par les manifestants les plus violents et des drapeaux français sont brûlés sur la place de la Libération<sup>23</sup>.

En février 2015, soit exactement un an après les violences de Nantes, de nouvelles actions violentes se produisent à Nantes et à Toulouse toujours lors de manifestations contre le projet d'aéroport de NDDL et en soutien aux ZAD. En août, le camp international antinucléaire et anti-autoritaire-VMC<sup>24</sup> est organisé dans la Meuse par des opposants au projet de Bure. Certains de ses participants sont à l'origine d'une action d'intimidation visant un salarié de l'Andra et une dizaine de personnes qui participaient à ce camp décident de rester dans la région de Bure pour s'y installer. En novembre, à la veille de l'ouverture de la COP21 à Paris, des affrontements opposent des manifestants radicaux aux forces de l'ordre place de la République lors d'une manifestation non autorisée. Ils se traduisent notamment par le saccage du mémorial improvisé aux victimes des attentats du 13-Novembre qui s'étaient produits à peine deux semaines auparavant<sup>25</sup>.

Au premier semestre 2016, les manifestations contre la loi Travail, ou loi El Khomri, sont très souvent émaillées de violences, tandis que les éléments radicaux se positionnent le plus souvent en tête de cortège – ils parlent d'ailleurs du « cortège de tête ». D'habitude, ils se situaient en queue de cortège, ceux-ci attendant l'ordre de dispersion par les forces de l'ordre pour commencer à les harceler. En marge de ces manifestations, en mai, une voiture de police et ses occupants sont attaqués par des activistes, quai de Valmy à Paris, les policiers sont agressés et le véhicule est incendié<sup>26</sup>. À partir de juin-juillet 2016, les opposants radicaux au projet de Bure occupent pendant plusieurs mois une zone dans laquelle doivent se dérouler les travaux, le bois Lejuc, où se forme une sorte de ZAD. Celle-ci sera évacuée par les forces de l'ordre en février 2018<sup>27</sup>. En décembre 2016, des bâtiments au sein de la ferme dite « des mille veaux » à Saint-Martial-le-Vieux dans la Creuse sont la cible d'incendies volontaires de la part d'animalistes.

Tout au long de l'année 2017, la société Enedis est victime de multiples actes de vandalisme et de sabotages dans différents départements de la part d'opposants au compteur Linky installés par l'entreprise. À plusieurs reprises cette année-là, des gendarmeries sont visées par des incendies

23. Le Figaro, « Barrage de Sivens : des affrontements entre manifestants et gendarmes à Gaillac », lefigaro.fr, 27 octobre 2014.

24. Le collectif VMC, comme Vladimir, Martine and co doit son nom à Vladimir Martinenko, le conducteur de la déneigeuse qui a percuté, le 20 octobre 2014, l'avion qui transportait Christophe de Margerie, le patron du groupe Total.

25. Eugénie Bastié, « COP21 : le saccage du mémorial place de la République suscite l'indignation », lefigaro.fr, 29 novembre 2015.

26. Aziz Zemouri et Marc Leplongeon, « Voiture de police brûlée : "J'ai cru que j'allais mourir" », lepoint.fr, 29 novembre 2016.

27. Jean-Christophe Dupuis-Rémond, « CIGEO à Bure : évacuation des zadistes du Bois Lejuc », france3-regions.francetvinfo.fr, 22 février 2018.

volontaires à Limoges et à Grenoble en septembre, ainsi qu'à Meylan en Isère en octobre. Ces actions ont été perpétrées en réaction aux condamnations des activistes qui ont agressés des policiers quai de Valmy<sup>28</sup>. Le 1<sup>er</sup> mai, des violences se produisent en marge des manifestations syndicales. Au mois de juin 2017, les opposants radicaux au projet d'enfouissement des déchets radioactifs saccagent un hôtel-restaurant jouxtant le laboratoire de l'Andra à Bure<sup>29</sup>. Ce même mois, une soixantaine de militants du mouvement animaliste radical 269 Libération animale s'introduisent de nuit dans l'abattoir Bigard de Cuiseaux (Saône-et-Loire) et s'enchaînent avec des cadenas dans le couloir qui mène les animaux à la zone d'étourdissement<sup>30</sup>. En novembre, le centre de culture scientifique (CCSTI) à Grenoble, plus connu sous le nom de Casemate, est incendié et saccagé<sup>31</sup>.

Enfin, des violences se produisent lors de l'évacuation de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes en avril 2018 ou lors du blocage des universités par des étudiants à partir du mois de mars. Le 1<sup>er</sup> mai 2018, un black bloc de quelque 1 200 éléments radicaux se forme près de la gare d'Austerlitz à Paris<sup>32</sup>. Il s'agit, à ce jour, du plus grand black bloc que l'on ait pu observer en France. C'est également au printemps 2018 que se multiplient sur tout le territoire français les actes de vandalisme et d'intimidation visant en particulier des boucheries et d'autres acteurs de la filière viande<sup>33</sup>. En outre, en septembre 2018, un abattoir dans l'Ain est partiellement détruit par un incendie criminel. Plus tard, en décembre 2018 et en avril 2019, des militants de Boucherie abolition s'introduiront dans trois exploitations de Normandie et d'Eure-et-Loir pour tenter d'y « libérer » des animaux d'élevage (poules, dindes, porcs).

### 3) 2018-2019 : le moment Gilets jaunes

La troisième période est incarnée par les mobilisations du mouvement des Gilets jaunes qui, comme l'écrivent Xavier Crettiez et Nathalie Duclos, « constitue un moment inédit de la contestation sociale et politique en France par sa durée – un an – comme par l'intensité des violences<sup>34</sup> ».

28. Caroline Piquet, « Incendie de gendarmerie à Meylan : les enquêteurs sur la piste anarcho-libertaire », lefigaro.fr, 8 novembre 2017.

29. Marie Roussel, « À Bure, des individus saccagent un hôtel-restaurant et tentent d'y mettre le feu », francebleu.fr, 21 juin 2017.

30. Caroline Jouret, « Cuiseaux [71] : opération coup de poing dans un abattoir », france3-regions.francetvinfo.fr, 15 juin 2017.

31. Yann Gonon, « Incendie à la Casemate de Grenoble, "sans doute un acte volontaire", france3-regions.francetvinfo.fr, 21 novembre 2017.

32. Julien Boudisseau, « Manifestation du 1<sup>er</sup> mai : les images des violences qui ont éclaté à Paris », lefigaro.fr, 1<sup>er</sup> mai 2018.

33. Marie Boetti, « Le vandalisme contre les boucheries reprend avec de plus en plus de violences », lefigaro.fr, 3 septembre 2018.

34. Xavier Crettiez, Nathalie Duclos, *Violences politiques : théories, formes, dynamiques*, Armand Colin, avril 2021, p. 197.

Ce mouvement se situe néanmoins quelque peu dans la lignée de celui des Bonnets rouges de 2013, avec un élément déclencheur commun (écotaxe sur les poids lourds pour les Bonnets rouges, hausse des taxes sur le carburant pour les Gilets jaunes), un même caractère à la fois spontané, populaire et violent et, au passage, un même résultat avec la suppression de l'écotaxe, d'un côté, et l'abandon de la taxe carbone, de l'autre.

Cette intensité des violences lors des mobilisations des Gilets jaunes a été particulièrement palpable le 1<sup>er</sup> décembre 2018 et le 16 mars 2019. Le 1<sup>er</sup> décembre 2018, l'« acte III » du mouvement se traduit par des scènes de guérilla urbaine à Paris, de violents affrontements avec les forces de l'ordre, des véhicules et des magasins et même des hôtels particuliers incendiés et, de façon très symbolique, des dégradations de l'Arc de triomphe place de l'Étoile. L'« acte XVIII », le 16 mars 2019, est marqué par des magasins pillés, des kiosques à journaux et voitures incendiés sur les Champs-Élysées, tout comme le restaurant Fouquet's. Les violences sont perpétrées par des Gilets jaunes radicalisés, – le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner parlant d'« ultra-jaunes » à leur propos –, mais aussi par des activistes de l'ultra-gauche. En effet, alors que l'on craignait au début du mouvement que celui-ci ne soit infiltré et manipulé par des activistes de l'ultradroite, ce sont plutôt ceux de l'ultra-gauche qui ont pris le dessus. À un point tel que, comme le rapporte le site de France Télévisions, ces derniers ont même été applaudis par des Gilets jaunes sur les Champs-Élysées le 16 mars 2019 : « Une haie d'honneur. C'est sous les applaudissements des "Gilets jaunes" que les militants du black bloc débarquent sur la place de l'Étoile, samedi 16 mars<sup>35</sup> ». Ce sera également le cas lors de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai 2019 à Paris<sup>36</sup>.

#### 4) 2022-2023 : les violences politiques du « monde d'après »

La dernière période correspond à la situation contemporaine post-Covid-19. Elle se caractérise en particulier par la montée en puissance des actes de sabotage et l'émergence des Soulèvements de la Terre. Elle est notamment incarnée par les violences commises en marge des manifestations d'opposition à la réforme des retraites en 2023, de Sainte-Soline en octobre 2022 et en mars 2023, du 1<sup>er</sup> mai 2023 ou, de façon moins visible des médias, par des actes de sabotage, notamment à l'instigation des Soulèvements de la terre, un collectif écologiste radical créé en 2021 par des activistes de la ZAD de NDDL.

35. Kocila Makdeche, « Pourquoi "gilets jaunes" et black blocs ont fini par faire cause commune », francetvinfo.fr, 20 avril 2019.

36. Jacques Pezet, « 1<sup>er</sup> mai : les manifestants ont-ils applaudi les participants au black bloc », liberation.fr, 3 mai 2019.



Ces actes de sabotage semblent désormais relativement courants. Un article publié par *Le Figaro* le 8 novembre 2022<sup>37</sup> indiquait ainsi que, d'après des données du ministère de l'Intérieur, 104 actions violentes avaient été recensées en France entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 octobre 2022. Les principales infrastructures ciblées étaient les antennes-relais et les installations de fibres optiques. Parmi les actes de sabotage économique récemment commis en France, on peut mentionner le blocage en mars 2022 d'un train transportant des céréales destinées à la fabrication d'aliments pour bétail près d'une usine Sanders dans le Morbihan avec le déversement sur les voies de 1 500 tonnes de blé<sup>38</sup> ; les actions de destruction de canalisations par des activistes à Sainte-Soline en octobre 2022 et en mars 2023<sup>39</sup> ; les actions de sabotage visant une usine Lafarge dans les Bouches-du-Rhône en décembre 2022, où quelque 200 activistes ont incendié des véhicules, détruit des équipements et souillé des murs<sup>40</sup> ; la dégradation en juin 2023 de serres expérimentales des Maraîchers nantais<sup>41</sup> ; ou encore le saccage en juillet de trois hectares de pommiers dans le Tarn<sup>42</sup>.

### III. LA « LOGIQUE D'EFFICACITÉ » DE L'ACTION VIOLENTE

Le débat sur la violence est un facteur récurrent de désaccord, et même de clivage, au sein des mouvements sociaux. On a pu l'observer dans la période contemporaine, des altermondialistes aux Gilets jaunes.

#### 1) Violence et mouvements sociaux : un débat récurrent

C'est le cas ces derniers temps, par exemple, au sein du syndicat agricole la Confédération paysanne, qui a été l'un des fers de lance des mobilisations à Sainte-Soline en octobre 2022 et en mars 2023 et qui est, par ailleurs, connu pour ses actions de désobéissance civile. Nicolas Girod, son porte-parole national, explique ainsi dans *Le Figaro* qu'à Sainte-Soline le 25 mars 2023,

37. Christophe Cornevin, « Écologie radicale : plongée dans la France sabotée », *lefigaro.fr*, 8 novembre 2022.

38. La Voix du Nord avec AFP, « Bretagne : un train bloqué, 1 390 tonnes de blé déversées et gâchées, une enquête ouverte », *lavoixdunord.fr*, 21 mars 2022.

39. Rémi Barroux, « Mégabassines : à Sainte-Soline, une mobilisation massive et marquée par de violents affrontements », *lemonde.fr*, 26 mars 2023.

40. LeHuffPost, « À Marseille, une usine Lafarge à l'arrêt après un sabotage par des militants écologistes », *huffingtonpost.fr*, 11 décembre 2022.

41. Leïla Mechaouri, « Leur serre détruite par des militants écologistes à Pont-Saint-Martin, les Maraîchers nantais portent plainte », *francebleu.fr*, 12 juin 2023.

42. Quentin Marshal, « Agriculture : 7 500 pommiers ravagés par un collectif dans le Tarn », *lepoint.fr*, 18 juillet 2023.

on a assisté « à des modes d'actions qui ne sont pas les nôtres. Quelque chose de violent et difficile. On ne se sentait pas toujours à notre place » en reconnaissant que « cela nous a desservis<sup>43</sup> ». Il constate également dans *Le Point* qu'« il y a des méthodes d'actions, chez les Soulèvements de la terre, qui ne sont pas les nôtres. On est sur un fil, y compris, chez nous, en interne. Nous avons choisi d'en faire nos alliés momentanés », tout en admettant, au final, que « C'est catastrophique de dire cela, mais la violence paie. Regardez les Gilets jaunes...<sup>44</sup> ».

Les syndicalistes ou les militants associatifs critiquent ainsi souvent le court-circuitage de leurs mobilisations par des éléments radicaux, ce qui conduit les médias à couvrir ces événements en parlant davantage des violences que des doléances et des revendications ; le gouvernement à chercher à instrumentaliser ces violences à des fins politiques et à plus ou moins « criminaliser » la contestation ; et, en définitive, l'opinion publique à prendre progressivement ses distances avec les mouvements sociaux en question.

En même temps, nombre d'entre eux tendent, au mieux, à tolérer les actes violents et, au pire, à les soutenir dans une logique pragmatique d'efficacité en ayant le sentiment qu'en définitive, il n'y a que par la violence et la création d'un rapport de force, auquel celle-ci contribue grandement, qu'ils peuvent se faire entendre et que les lignes peuvent bouger. Cela correspond à ce que Xavier Crettiez qualifie de « logique instrumentale » de la violence politique : « L'idée, sans cesse reprise depuis le mouvement des "Gilets jaunes", est que la violence paie. Elle permet à la fois de faire réagir le pouvoir qui craint un désordre remettant en cause sa fonction première (assurer le contrat social et la paix civile) et d'obtenir une visibilité dans l'espace public puisque le feu et les cris attirent les caméras de télévision [...]. L'idée s'installe progressivement qu'une manifestation traditionnelle sans heurts ne serait finalement que très peu utile<sup>45</sup> ». Certains, à l'instar d'Hélène Fauvel, la secrétaire confédérale de Force ouvrière, parlent même à ce propos d'une véritable « jurisprudence Gilets jaunes »<sup>46</sup>, à partir du moment où le président de la République a fait un certain nombre d'annonces le 10 décembre 2018, soit quelques jours à peine après les violences du 1<sup>er</sup> décembre, annonces dont le coût était alors estimé à 8-10 milliards d'euros.

43. Éric de la Chesnais, « Ces agriculteurs qui "s'acoquinent" avec les écologistes les plus radicaux », *lefigaro.fr*, 16 avril 2023.

44. Erwan Sez nec et Géraldine Woessner, « Militants antibassines : le choix de la violence », *lepoint.fr*, 16 mars 2023.

45. Xavier Crettiez, « Réforme des retraites : "L'idée, sans cesse reprise depuis le mouvement des 'gilets jaunes', est que la violence paie" », *lemonde.fr*, 29 mars 2023.

46. Émission « Calvi 3D » présentée par Yves Calvi, BFMTV, 6 avril 2023.

## 2) La « prise de pouvoir » des éléments radicaux dans les principaux conflits sociaux récents

Ce n'est donc pas un hasard si, dans nombre de conflits sociaux récents, les éléments radicaux ont pris le dessus sur les autres composantes des mouvements sociaux, au moins en termes de visibilité médiatique et politique. Cela a été le cas sur les ZAD de Notre-Dame-des-Landes et de Sivens (notamment à partir du décès de Rémi Fraisse en octobre 2014) ; lors d'importantes mobilisations sociales, comme celles contre la loi Travail en 2016 (avec l'instauration du « cortège de tête » alors qu'auparavant les services d'ordre des syndicats les en empêchaient<sup>47</sup>) ou bien celle des Gilets jaunes en 2018-2019 ; lors des manifestations des 1<sup>er</sup> mai en 2018, en 2019, en 2022 et en 2023 ; dans la lutte contre le projet de Bure en 2016-2017 ; ou encore dans la nébuleuse écologiste à partir de 2022-2023 avec les Soulèvements de la Terre.

En effet, on a pu voir que, dans ces différentes luttes récentes, des militants pacifiques, notamment membres d'associations légalistes, ont été dans un premier temps pris au dépourvu face aux actions violentes portées par des éléments radicaux, avant de considérer, pour nombre d'entre eux, que c'était finalement sans doute le meilleur moyen de faire avancer la cause qu'ils défendaient.

C'est ce que l'on a pu observer, par exemple, à Bure durant la période 2016-2017. Une militante historique, citée dans l'ouvrage de Gaspard d'Allens et d'Andrea Fuori, *Bure, la bataille du nucléaire*<sup>48</sup>, affirmait ainsi après une action commise par des éléments radicaux en juillet 2016 que « si on avait fait ça il y a vingt-cinq ans, on n'en serait pas là. Voir toute cette détermination, ça donne envie de descendre au fond du labo pour aller y mettre une bouteille de gaz ! ». Ces mêmes éléments radicaux avaient d'ailleurs noté, de leur côté, qu'« en quelques mois, la frange citoyenne a bien évolué, elle nous a suivi dans nos actions alors que début juin [2016], elle y était plutôt hostile<sup>49</sup> ».

La même évolution semble s'être produite durant les mobilisations des Gilets jaunes. La journaliste du *Monde* Aline Leclerc notait ainsi à propos de la mobilisation du 16 mars 2019 que la « différence se lisait dans les regards. Le 24 novembre [2018], les "gilets jaunes" observaient les violences avec stupeur, si ce n'est avec effroi. Ce samedi [16 mars 2019], c'était plutôt avec bienveillance. Quand un groupe de black blocs remonta l'avenue [des Champs Élysées] dans la matinée pour aller charger les forces de l'ordre

47. Alban de Montigny, « La conquête de la tête de cortège », lemonde.fr, 25 mai 2016.

48. Gaspard d'Allens et Andrea Fuori, *Bure, la bataille du nucléaire*, Seuil / Reporterre, 2017.

49. Brochure du collectif les Bure à cuire, octobre 2016.

place de l'Étoile, il fut salué par les applaudissements de la foule<sup>50</sup> ». Les témoignages de Gilets jaunes recueillis par la journaliste tendent à confirmer cette impression : « Avant, les black blocs faisaient peur à tout le monde, maintenant on trouve que c'est un plus. C'est eux qui font avancer les choses, nous, on est trop pacifistes » (John, animateur à Nancy) ; « Jusqu'ici, je m'interposais pour éviter la casse. Maintenant, je me dis : "Tant pis". Quand j'ai vu casser le Fouquet's, ce symbole de l'oligarchie, je ne dis pas que j'étais satisfaite mais je ne suis plus contre » (Jennifer, cariste) ; « Quand j'ai vu brûler la boutique Longchamp, j'ai pensé : "Ce n'est que justice". C'est génial que ça casse parce que la bourgeoisie est tellement à l'abri dans sa bulle qu'il faut qu'elle ait peur physiquement, pour sa sécurité, pour qu'ils lâchent » (Ana, factrice à Toulouse) ; « On a pris conscience qu'il n'y a que quand ça casse qu'on est entendu » (Johnny, directeur de centre de loisirs dans les Ardennes).

Plus récemment, Christian et Marilyne, deux militants anti-bassines de « la première heure » cités dans *Le Parisien-Aujourd'hui en France* le 25 mars 2023 défendaient le même type de raisonnement : « C'est regrettable, mais sans la force, pas de résultats<sup>51</sup> ». Il en était de même pour un manifestant à Nantes le 1<sup>er</sup> mai 2023 mentionné dans un livre du *Monde* : « Je n'encourage pas la violence, mais je la comprends<sup>52</sup> ».

#### IV. CES FRANÇAIS QUI PENSENT QUE LA VIOLENCE PAIE

Le politologue Jérôme Fourquet expliquait dans un entretien accordé au *Parisien* en août 2019, dans lequel il établissait une sorte de bilan du mouvement des Gilets jaunes, que « la violence n'est plus disqualifiée d'emblée. Pour une partie de la population, cela fait partie des modes d'action recevables<sup>53</sup> ». Même si, comme l'écrit le même Jérôme Fourquet dans une autre publication<sup>54</sup>, « La violence éclatant dans le cadre de conflits sociaux a toujours bénéficié d'un certain degré de compréhension en France », le mouvement des Gilets jaunes en 2018-2019 a représenté un tournant dans la perception de la violence des mouvements sociaux.

50. Aline Leclerc, « La violence, un "mal nécessaire" pour les "gilets jaunes" », *lemonde.fr*, 20 mars 2019.

51. Fabien Paillot et Aymeric Renou, « Rassemblement contre les mégabassines : à Sainte-Soline, un deuxième acte d'une violence extrême », *leparisien.fr*, 25 mars 2023.

52. Repris dans un tweet du *Monde* du 1<sup>er</sup> mai 2023 [en ligne].

53. Jérôme Fourquet, « Gilets jaunes : "une étincelle peut mettre le feu aux poudres", prévient Jérôme Fourquet », *leparisien.fr*, 18 août 2019.

54. « "Gilets jaunes" – Note n°3 : Usage et rapport à la violence du mouvement des "gilets jaunes", Ifop Focus, n° 192 », février 2019.

En témoigne notamment le fait qu'avant l'irruption de ce mouvement, les enquêtes d'opinion posaient rarement aux personnes interrogées la question de leur positionnement vis-à-vis de ces violences.

Dans les enquêtes réalisées à chaud au moment de mobilisations sociales ayant entraîné des violences ou bien à froid en dehors de périodes de conflits sociaux, les journaux ou les médias commanditaires et les commentateurs notent à juste titre qu'à chaque fois une très large majorité des individus interrogés condamnent les actes violents. Néanmoins, si l'on a la curiosité de s'intéresser aux autres, on s'aperçoit que leur proportion est loin d'être négligeable. C'est à ces individus que l'on va s'intéresser ici.

Même si les intitulés des questions ne sont pas toujours identiques selon les instituts de sondage, on peut globalement identifier trois catégories d'individus qui ont une vision plutôt positive des violences commises lors de mobilisations sociales.

## 1) Les Français qui comprennent les violences

La première catégorie est celle des individus qui comprennent le fait de recourir à la violence lors de mobilisations sociales, sans pour autant les justifier ou *a fortiori* les approuver. Selon les enquêtes, la nature des questions posées et les mouvements sociaux, leur proportion peut varier de 20 à 40 % de la population interrogée.

On le voit bien dans les enquêtes menées à froid. Ainsi, dans une enquête Ipsos de septembre 2022<sup>55</sup>, 26 % des individus interrogés trouvent normal que certaines personnes usent de la violence pour défendre leurs intérêts. La violence jugée la plus compréhensible semble être celle qui s'exprime en opposition à des décisions gouvernementales, à l'égard des élus, dans le cadre de conflits sociaux ou bien celle de nature militante. En revanche, c'est semble-t-il beaucoup moins le cas pour la violence des quartiers sensibles et celle des supporters de football.

C'est ce que montrent les résultats de deux enquêtes Harris Interactive respectivement publiées en novembre 2021<sup>56</sup> et en juillet 2022<sup>57</sup>. Dans la première, 31 % des personnes interrogées trouvent le fait que certains aient recours à des actes violents pour manifester leur opposition à des décisions prises par le gouvernement et les élus comme un moyen compréhensible de se faire entendre. Ils étaient 24 % dans la seconde. En 2021, dans une

55. Enquête Ipsos / Sopra Steria pour *Le Monde*, la Fondation Jean Jaurès et le Cevipof, « Fractures françaises 2022 – 10<sup>e</sup> édition », septembre 2022.

56. Enquête Harris Interactive pour challenges.fr, « Le rapport des Français à la démocratie. Quel regard les Français portent-ils sur la démocratie en 2021 ? », novembre 2021.

57. Enquête Harris Interactive pour challenges.fr, « Le cœur des Français 2022. Trajectoires et perspectives partagées par les Français en 2022 », juillet 2022.

enquête consacrée au rapport des Français à la politique et à la démocratie, de fortes minorités comprennent ainsi, sans les soutenir, les personnes qui interpellent certains élus avec des mots grossiers (37 %), qui dégradent les permanences de certains parlementaires (24 %), qui envoient des menaces aux élus par courrier ou sur les réseaux sociaux (22 %), et même qui agressent certains élus (20 %). En 2022, les actes violents jugés les plus compréhensibles sont les actes pour défendre les droits des femmes (26 %), contre une fermeture d'usine (26 %), contre la guerre (25 %), contre un projet de loi du gouvernement (25 %), pour défendre le climat (24 %), pour défendre l'école (23 %), contre le racisme (23 %), ou contre les violences policières (23 %). Enfin, dans l'enquête Ipsos de 2022<sup>58</sup> sur les « fractures françaises », les violences jugées « pas justifiées mais compréhensibles » sont tout d'abord les violences « de certains policiers lors de manifestations ou d'interpellations » (42 %), mais aussi les violences de certains salariés à l'égard de leur patron (34 %), les destructions ou taggages de permanences électorales d'élus (24 %), les violences de certains manifestants lors de grèves ou de manifestations (24 %), les violences de certains militants écologistes lors de manifestations ou d'actions militantes (23 %), les menaces par courrier ou sur les réseaux sociaux contre des élus locaux ou nationaux (20 %) ou encore les intrusions au domicile d'élus (14 %).

On peut voir une même compréhension des actes violents dans une partie de l'opinion dans les résultats d'enquêtes réalisées à chaud lors de conflits sociaux récents : mobilisations des Gilets jaunes contre la réforme des retraites de 2023 ou à Sainte-Soline en mars 2023.

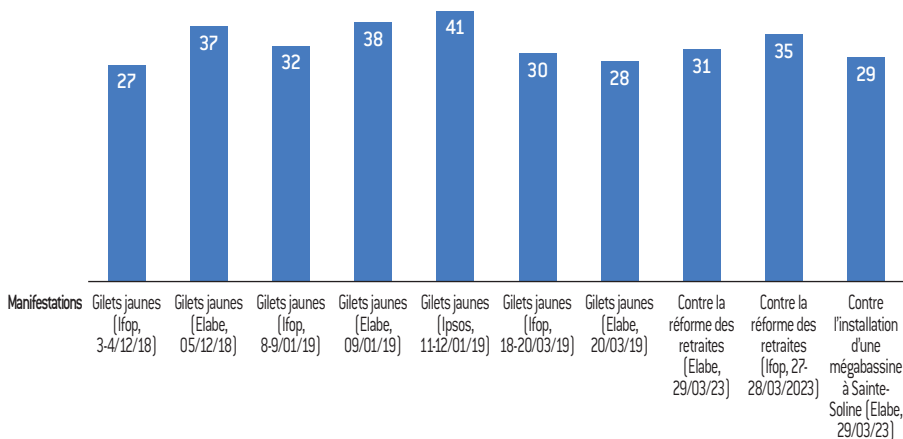
Sur d'autres conflits sociaux, on peut remarquer, par exemple, que 25 % des individus sondés n'étaient pas choqués par les violences commises contre les cadres d'Air France en 2015<sup>59</sup>. En outre, 27 % souhaitaient que les « zadistes » de Notre-Dame-des-Landes ne soient pas évacués après l'annonce par le gouvernement de l'abandon du projet d'aéroport en janvier 2018<sup>60</sup>.

58. Enquête Ipsos / Sopra Steria pour lemonde.fr, la Fondation Jean Jaurès et le Cevipof, « Fractures françaises 2022 – 10<sup>e</sup> édition », *op.cit.*

59. Sondage Elabe pour BFMTV, 7 octobre 2015.

60. Enquête Harris Interactive pour RMC et Atlantico, janvier 2018.

## Un tiers des personnes interrogées indiquent comprendre les violences commises lors des manifestations (en %)



Sources : Enquête Ifop-Fiducial pour CNews et Sud Radio, décembre 2018 ; Sondage Elabe pour BFMTV, 5 décembre 2018 ; Enquête Ifop-Fiducial pour CNews et Sud Radio, janvier 2019 ; Sondage Elabe pour BFMTV, 9 janvier 2019 ; Enquête Ipsos pour *Le Nouveau Magazine littéraire*, janvier 2019 ; Enquête Ifop-Fiducial pour CNews et Sud Radio, mars 2019 ; Sondage Elabe pour BFMTV, 20 mars 2019 ; Sondage Elabe pour BFMTV, 29 mars 2023 ; Enquête Ifop pour Paris Première, mars 2023 ; Sondage Elabe pour BFMTV, 29 mars 2023.

Grille de lecture : 37 % des personnes interrogées par Elabe en décembre 2018 indiquent comprendre les violences commises par les Gilets jaunes pendant les manifestations.

## 2) Les Français qui tolèrent les violences en ne les condamnant pas

Certains individus vont un peu plus loin. Ils ne se cantonnent pas au fait de comprendre la colère et l'exaspération d'individus qui recourent à la violence lors de manifestations. Ils refusent de la condamner.

Entre 14 % et 25 % des personnes interrogées ne condamnaient pas les violences constatées lors du mouvement des Gilets jaunes – 18 % en décembre 2018<sup>61</sup>, 22 % en janvier 2019<sup>62</sup> et 15 % en mars 2019<sup>63</sup> – ; lors des manifestations contre la réforme des retraites en 2023 (20 %) et à Sainte-Soline également en 2023 (21 %) <sup>64</sup>. De même, dans une enquête CSA<sup>65</sup> réalisée deux jours après les affrontements dans les Deux-Sèvres, 14 % des sondés ne condamnent pas les violences contre les forces de

61. Sondage Elabe pour BFMTV, 5 décembre 2018.

62. Sondage Elabe pour BFMTV, 9 janvier 2019.

63. Sondage Elabe pour BFMTV, 20 mars 2019.

64. Sondage Elabe pour BFMTV, 29 mars 2023.

65. Sondage CSA pour CNews, 27 mars 2023, repris dans Tanguy Hamon, « Sondage : 85 % des Français condamnent les violences contre les forces de l'ordre lors des récentes manifestations », c-news.fr, 28 mars 2023.



l'ordre lors des récentes manifestations. Enfin, une autre enquête CSA, en mai 2023, indique que 18 % ne souhaitent pas durcir les sanctions contre les black blocs<sup>66</sup>.

### 3) Les Français qui approuvent pleinement les violences

La troisième catégorie de personnes interrogées est celle des individus qui vont jusqu'à approuver pleinement le fait de recourir à des actes violents. Dans la plupart des cas, ils sont moins de 10 %.

C'est ce que l'on observe dans les enquêtes à froid, comme celles menées par Ipsos en 2022 sur les « fractures françaises », 8 % des individus interrogés trouvent tout à fait normal que certaines personnes usent de la violence pour défendre leurs intérêts. Y sont jugés justifiées les intrusions au domicile d'élus (4 %), les menaces par courrier ou sur les réseaux sociaux contre des élus locaux ou nationaux (3 %), et les destructions ou taggages de permanences électorales d'élus (4 %).

Dans les enquêtes Harris Interactive de 2021 et de 2022 mentionnées plus haut, respectivement 9 % et 6 % trouvent le fait que certains aient recours à des actes violents pour manifester leur opposition à des décisions prises par le gouvernement et les élus comme un moyen « tout à fait compréhensible » de se faire entendre. Dans la première enquête, 8 % soutiennent les personnes qui interpellent certains élus avec des mots grossiers, 6 % celles qui dégradent les permanences de certains parlementaires, celles qui envoient des menaces aux élus par courrier ou sur les réseaux sociaux et celles qui agressent certains élus. De même, un sondage CSA de 2021<sup>67</sup> indique que 13 % des personnes interrogées disent approuver les comportements violents à l'égard des députés, de leurs collaborateurs, dans leur permanence ou à leur domicile, ainsi que les insultes adressées aux députés sur les réseaux sociaux. Une enquête Odoxa de 2023<sup>68</sup> indique également que 13 % des sondés approuvent les sabotages d'infrastructures et d'exploitations agricoles (cimenteries dégradées, tuyaux de bassines percés, serres détruites...).

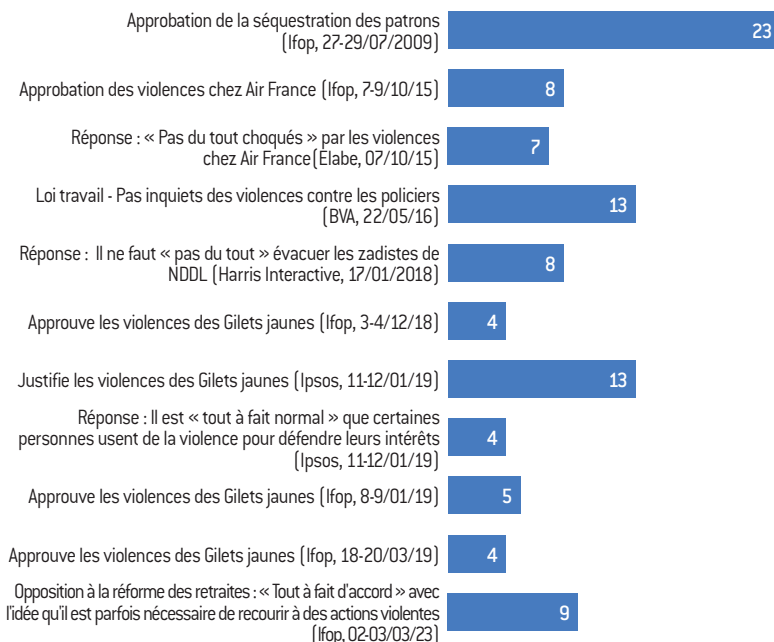
On peut observer une même approbation, à chaud, de la violence en période de conflits sociaux. Cela a été particulièrement perceptible lors du mouvement des Gilets jaunes.

66. Sondage CSA pour CNews, 2-3 mai 2023, repris dans Tanguy Hamon, « Sondage : 82 % des Français souhaitent durcir les sanctions contre les black blocs », c-news.fr, 3 mai 2023.

67. Enquête CSA, « Les Français et l'Assemblée nationale », novembre 2021.

68. Enquête Odoxa pour *Le Figaro*, 17 juillet 2023.

## L'approbation des violences manifestantes lors des conflits sociaux est globalement minoritaire, mais en 2009, la séquestration des patrons était soutenue par un quart des personnes interrogés (en %)



Sources : Enquête Ifop, juillet 2009 ; Enquête Ifop, octobre 2015 ; Sondage Elabe pour BFMTV, 7 octobre 2015 ; Sondage BVA pour Orange et iTELE, 22 mai 2016 ; Enquête Harris Interactive pour RMC et *Atlantico*, janvier 2018 ; Ifop-Fiducial pour CNews et Sud Radio, décembre 2018 ; Enquête Ipsos pour *Le Nouveau Magazine littéraire*, janvier 2019 ; Enquête Ipsos pour *Le Nouveau Magazine littéraire*, janvier 2019 ; Sondage Ifop pour *Atlantico*, 8 au 9 janvier 2019 ; Ifop-Fiducial pour CNews et Sud Radio, mars 2019 ; Enquête Ifop pour Paris Première, mars 2023.

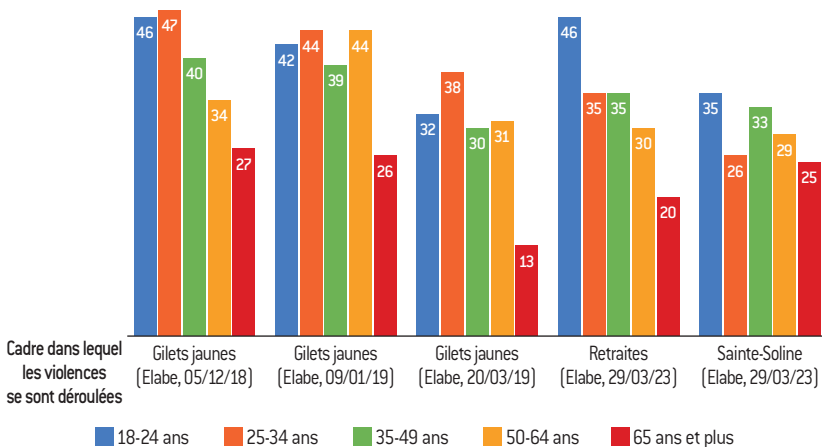
Grille de lecture : 23 % des personnes interrogées par l'Ifop en juillet 2009 indiquent approuver la séquestration des patrons.

### 4) Le profil des individus qui estiment que la violence paie

Les enquêtes d'opinion qui abordent la question de la violence lors des mobilisations sociales ne donnent pas toujours de détails sur le genre, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle ou les sympathies politiques des personnes interrogées. Mais, sur la base des informations disponibles, on peut tout de même avoir des indications sur le profil de celles et de ceux qui comprennent les actes violents, qui ne les condamnent pas ou même qui les approuvent.

Ainsi, on s'aperçoit que, dans la plupart des enquêtes, plus les individus interrogés sont jeunes et plus ils tendent à se montrer sensibles aux actes violents commis lors de manifestations.

## Les jeunes (18-24 ans) sont plus nombreux à comprendre les violences manifestantes (en %)

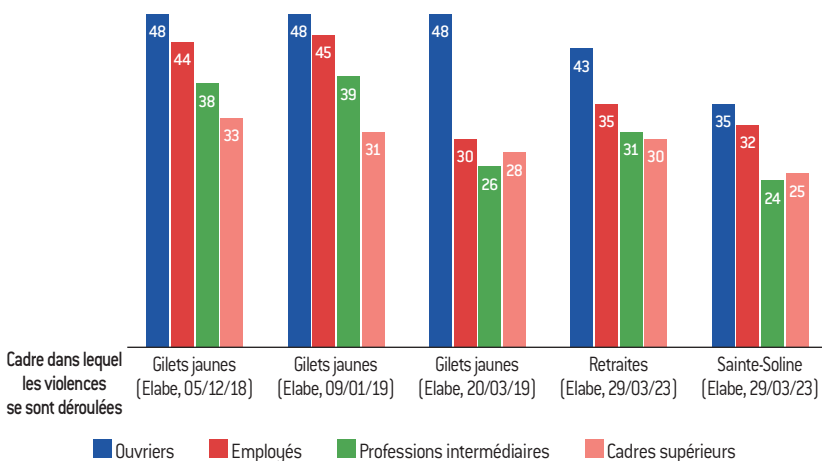


Source : Sondage Elabe pour BFMTV, 5 décembre 2018 ; Sondage Elabe pour BFMTV, 9 janvier 2019 ; Sondage Elabe pour BFMTV, 20 mars 2019 ; Sondage Elabe pour BFMTV, 29 mars 2023.

Grille de lecture : Interrogés par Elabe sur les violences manifestantes lors des mouvements contre la réforme des retraites, en mars 2023, près de la moitié (46 %) des 18-24 ans répondent comprendre ces violences, contre 20 % des plus de 65 ans.

Il en est de même en ce qui concerne le positionnement sur l'échelle sociale : plus on s'élève sur celle-ci et moins on soutient les actes violents.

## Ouvriers et employés sont plus nombreux à comprendre les violences manifestantes (en %)

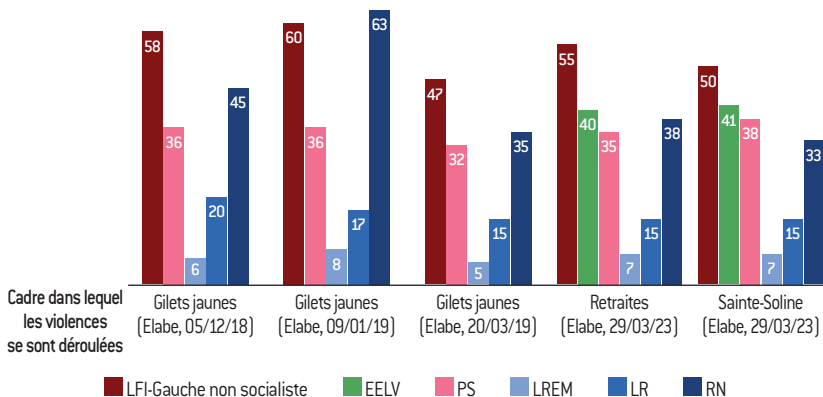


Source : Sondage Elabe pour BFMTV, 5 décembre 2018 ; Sondage Elabe pour BFMTV, 9 janvier 2019 ; Sondage Elabe pour BFMTV, 20 mars 2019 ; Sondage Elabe pour BFMTV, 29 mars 2023.

Grille de lecture : Interrogés par Elabe sur les violences manifestantes commises lors des mouvements contre la réforme des retraites en mars 2023, 43 % des ouvriers répondent comprendre ces violences, contre 30 % des cadres supérieurs.

On peut observer également un net clivage en fonction des sympathies politiques entre, d'un côté, des sympathisants de partis modérés, en l'occurrence Renaissance (le parti de la majorité présidentielle) et LR, et, de l'autre, des sympathisants de partis radicaux, LFI et RN.

**Les personnes proches de La France insoumise, du Rassemblement national, d'Europe Écologie les Verts et du Parti socialiste sont plus nombreuses à répondre comprendre les violences manifestantes (en %)**



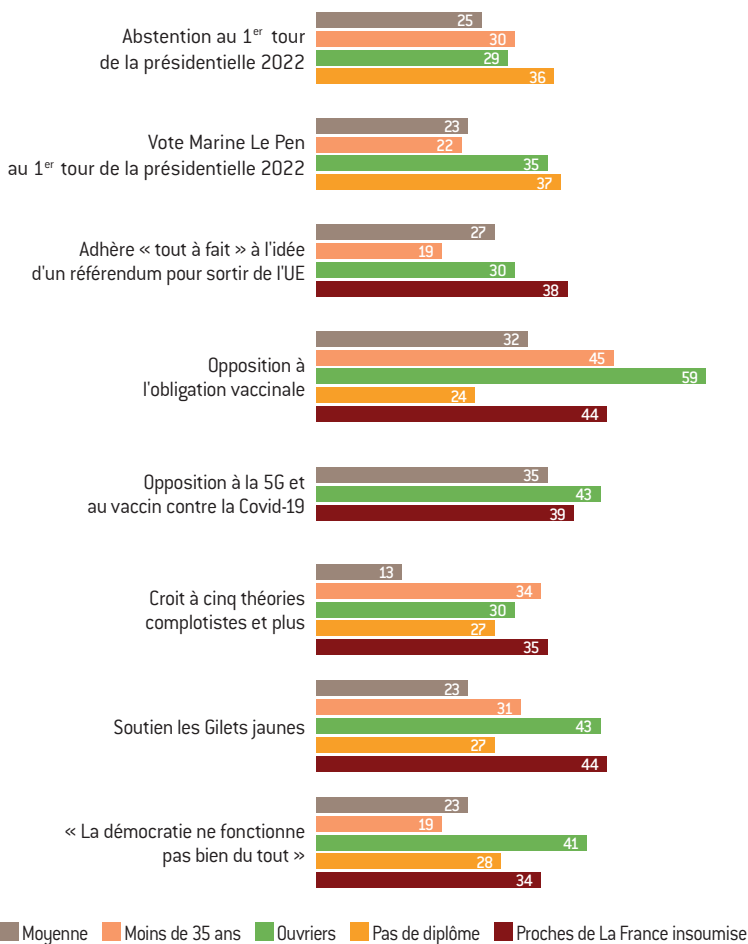
Source : Sondage Elabe pour BFMTV, 5 décembre 2018 ; Sondage Elabe pour BFMTV, 9 janvier 2019 ; Sondage Elabe pour BFMTV, 20 mars 2019 ; Sondage Elabe pour BFMTV, 29 mars 2023.

Note : Les sympathisants du parti Europe Écologie Les Verts ne figurent dans les sondages Elabe qu'en 2023.

Grille de lecture : Interrogés par Elabe sur les violences manifestantes qui ont eu lieu lors des manifestations contre la réforme des retraites en mars 2023, 55 % des personnes proches de La France insoumise répondent comprendre de tels actes.

On peut remarquer à ce propos que ce sont à peu près les mêmes catégories qui expriment la plus forte défiance vis-à-vis du système et des élites en général en s'abstenant ou en votant en grand nombre en faveur de partis périphériques (LFI, RN), en rejetant la mondialisation, l'Union européenne, la science ou les vaccins, en adhérant assez communément aux thèses complotistes, ou en apportant leur soutien aux Gilets jaunes. Ce sont semble-t-il d'abord des jeunes, des personnes appartenant aux catégories populaires, en particulier des ouvriers, des individus peu ou pas diplômés, des sympathisants de LFI et, dans une moindre mesure, du RN.

## Portrait de la culture antisystème : les jeunes, les catégories populaires, les non diplômés et les sympathisants de La France insoumise (en %)



Sources : Enquête Ifop pour TF1, LCI, Paris Match et Sud-Radio, 10 avril 2022 ; Enquête Ifop pour Génération Frexit, février 2022 ; Enquête Ifop pour *Le Journal du Dimanche*, novembre 2021 ; Enquête Ifop pour Lemon.fr, janvier 2021 ; Enquête Ifop pour la Fondation Jean-Jaurès et Conspiracy Watch, décembre 2017 ; Enquête Ifop-Fiducial pour Cnews et Sud-Radio, novembre 2019 ; Enquête Ifop-Fiducial pour Sud-Radio, juin 2023.

Note : La catégorie des non diplômés ne figure pas dans le sondage Ifop de janvier 2021 ni dans le sondage Ifop de février 2022. La catégorie des moins de 35 ans ne figure pas dans le sondage Ifop de janvier 2021.

## V. LES QUESTIONS SOULEVÉES PAR LE RETOUR DE LA VIOLENCE POLITIQUE EN FRANCE

L'objet de cette étude n'est en aucun cas de condamner les mouvements sociaux en soi ou de décrédibiliser les causes qu'ils soutiennent. En revanche, elle vise à souligner le fait que l'on assiste à l'évidence ces dernières années à un retour de la violence politique en France caractérisant un certain nombre de mouvements protestataires, *via* des actions violentes qui sont à la fois plus fréquentes et plus intenses. On a pu observer également une augmentation des activistes qui y recourent et des causes qui les suscitent. Cette violence politique tend aussi à générer une forme de tolérance, si ce n'est de soutien, de la part de militants pacifiques et d'une partie de la population française.

### 1) Le piège de la violence

Cela soulève trois questions importantes. La première est celle du piège de la violence pour les mouvements sociaux. Ces derniers se rendent bien compte du fait que, dans un premier temps, pour attirer l'attention des médias, puis, dans un second temps, pour espérer pouvoir peser sur les débats et éventuellement faire bouger les lignes, notamment du côté du gouvernement, il est nécessaire d'établir un rapport de force. C'est tout l'enjeu de la « logique instrumentale » de la violence théorisée par Xavier Crettiez. Certains mouvements ont été très largement médiatisés en raison des actes violents qui ont été perpétrés par les éléments les plus radicaux (à Gênes, à Notre-Dame-des-Landes, sur les Champs-Élysées, à Sainte-Soline...). La difficulté réside néanmoins dans le fait qu'à partir d'un certain moment – l'énième manifestation altermondialiste en marge des sommets internationaux, l'énième samedi de mobilisation des Gilets jaunes –, la routine médiatique s'installe et les médias ne parlent quasiment plus que des violences. Les autorités publiques vont alors chercher à discréditer ces mouvements en les considérant comme extrémistes et violents, tout en jouant sur la lassitude des manifestants et de l'opinion. Le public va petit à petit s'en désintéresser et/ou s'en détacher. Dans un tel contexte, certains militants peuvent être tentés par une forme de surenchère en matière de violence. En définitive, la violence qui permettait initialement d'attirer l'attention des médias, du public et des gouvernements sur une cause spécifique se retourne contre les mouvements sociaux en devenant un élément repoussant.

## 2) Le symptôme d'une crise de la démocratie française

Cette violence militante semble être aussi le symptôme de la crise de la démocratie française. Il faut se demander, en effet, pourquoi un certain nombre de Français en viennent à penser que seule la violence paie. Par-delà leur radicalité, les mouvements protestataires paraissent, pour nombre d'entre eux, recourir à des actes violents lorsque certaines circonstances spécifiques semblent s'y prêter. C'est notamment le cas lorsque les manifestants ont le sentiment de ne plus avoir rien à perdre (on a pu le voir à de nombreuses reprises lors de fermetures d'usines, notamment d'usines sidérurgiques) ; lorsque le gouvernement paraît être sourd aux revendications ; lorsque la démocratie sociale et la démocratie politique, notamment au Parlement, ne paraissent pas très bien fonctionner, comme cela a pu être le cas à propos de la réforme récente de la retraite ; ou lorsque le maintien de l'ordre est compliqué (manifestations non autorisées, utilisation de certaines armes par les forces de l'ordre, recours à des policiers qui ne sont pas formés au maintien de l'ordre, etc.). Même si cela ne justifie bien évidemment en aucun cas les violences, celles-ci apparaissent aussi comme un révélateur de certains dysfonctionnements de la démocratie. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, comme nous l'avons vu plus haut, les catégories qui se montrent les plus critiques vis-à-vis du fonctionnement de la démocratie en France sont aussi celles qui sont les plus enclines à tolérer, voire à soutenir, les violences lors de conflits sociaux.

## 3) Violence politique : les risques qui se profilent

Enfin, cela pose un certain nombre de questions sur le devenir de cette violence politique qui paraît largement lié aux enjeux climatiques.

(1) Il y a tout d'abord un risque assez évident de multiplication des actes de sabotage, notamment à l'instigation du collectif des Soulèvements de la Terre, à mesure que le sentiment d'urgence climatique progresse chez les militants et dans une partie de la population face à ce qui est perçu comme une inaction climatique de la part des gouvernements et des acteurs économiques. En atteste la popularité dans les milieux écologistes des thèses de l'universitaire et militant suédois Andreas Malm, d'ailleurs présent à Sainte-Soline le 25 mars 2023 et invité par les Soulèvements de la terre dans une conférence organisée à Paris le 27 mars. Celui-ci remet en cause la notion même de non-violence en expliquant que « si l'on observe les mobilisations importantes qui ont eu lieu depuis 2019, presque toutes celles qui ont fait changer les choses ont intégré une composante de violence<sup>69</sup> », notamment des actes de sabotage.

69. « Andreas Malm : "Cibler les SUV ou jets privés peut aider les luttes" », reporterre.fr, 28 mars 2023.

(2) Il existe également un risque de passage en force, notamment sous la forme d'une obstruction, à l'instar de ce qui s'est produit en France pour les OGM ou pour le projet d'aéroport de NDDL, au nom de la défense de l'intérêt général dans un contexte où les militants ne vont pas vouloir chercher à convaincre parce qu'ils considèrent que l'on n'a plus le temps. Léna Lazare, l'une des figures des Soulèvements de la Terre, déclarait ainsi à propos des décideurs économiques et politiques que « ces élites ne sont pas à convaincre, mais à contraindre<sup>70</sup> ».

(3) Or, tout cela peut inciter les cibles des mouvements protestataires – gouvernement, acteurs économiques –, à justifier un *statu quo* en matière de transition écologique en dénonçant la radicalité et la violence de ces derniers, ce qui ne pourrait que conduire à renforcer, en réaction, les actions de sabotages et les passages en force dans un engrenage dangereux.

(4) Enfin, même s'il faut se montrer extrêmement prudent sur le sujet, on ne peut bien évidemment pas exclure une dérive de nature « écoterroriste » ou terroriste avec des activistes qui chercheraient à blesser et à tuer intentionnellement des personnes, d'autant que certains penseurs semblent cultiver une certaine ambiguïté en la matière. Ainsi, Andreas Malm, qui revendique un « léninisme écologique<sup>71</sup> », explique, par exemple, dans son livre *Comment saboter un pipeline*<sup>72</sup> qu'« il est étrange et frappant que les militants pour le climat n'aient pas commis d'actes de terrorisme. Après tout, le terrorisme est de loin la forme d'action politique individuelle la plus efficace du monde moderne et le changement climatique est un sujet qui tient au cœur des gens ».

## CONCLUSION

Cette étude a notamment tenté de mettre en évidence trois évolutions qui ont pu être observées en France depuis environ deux décennies :

1) On assiste à l'évidence au retour de la violence politique depuis la seconde moitié des années 2000, même si, à ce stade, celle-ci n'atteint pas par son intensité ce qui s'était produit durant les années 1970-1980, avec, par exemple, un terrorisme d'extrême-gauche incarné à l'époque par le groupe Action directe.

70. Léna Lazare, « Il faut surprendre les dirigeants, être créatifs, les fatiguer », *reporterre.fr*, 24 mars 2023.

71. « "Il est temps d'expérimenter un léninisme écologique". Entretien avec Andreas Malm », *revolutionpermanente.fr*, 6 octobre 2019.

72. Andreas Malm, *Comment saboter un pipeline*, La fabrique éditions, 2020.



2) Il existe un sentiment semble-t-il croissant au sein du monde militant et même d'une partie de la population selon lequel la violence paie, qu'elle constitue le moyen le plus efficace pour faire bouger les lignes et pour opérer les changements qu'ils jugent nécessaires tant sur le plan écologique qu'économique et social.

3) Dans un tel contexte, on peut voir que les éléments radicaux ont pris le dessus sur les autres composantes dans de nombreuses luttes, avec comme grand symbole récent, l'« OPA » de l'ultra-gauche sur l'écologie avec les Soulèvements de la Terre.

Le 28 mars 2023, le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin annonçait engager la dissolution du collectif écologiste radical les Soulèvements de la Terre, après les violences survenues lors de la manifestation du 25 mars 2023 à Sainte-Soline contre les mégabassines<sup>73</sup>.

Le collectif avait été l'un des principaux organisateurs du rassemblement, pourtant interdit par la préfecture des Deux-Sèvres. La manifestation avait été le théâtre de violents affrontements entre les forces de l'ordre et les militants écologistes, parmi lesquels la police avait dénombré entre 400 et 500 black blocs<sup>74</sup>. À la suite de cet événement, le ministre de l'Intérieur avait affirmé considérer les actions des membres des Soulèvements de la Terre comme relevant de « l'écoterrorisme »<sup>75</sup>.

Le 11 août dernier, le Conseil d'État a suspendu le décret de dissolution du gouvernement après avoir été saisi en référé par les Soulèvements de la Terre, considérant que la dissolution portait atteinte à la liberté d'association, ce que ni les pièces versées au dossier ni les échanges lors de l'audience ne pouvaient alors justifier, dans la mesure où ces éléments ne permettaient pas de déterminer que le collectif cautionnait les agissements violents envers des personnes.

Le 9 novembre 2023, le Conseil d'État a annulé le décret de dissolution, rejetant le motif invoqué par le gouvernement selon lequel les Soulèvements de la Terre légitimeraient des modes d'action violents et l'incitation aux dégradations matérielles. Le Conseil d'État considère que les pièces du dossier ne permettent pas d'imputer aux Soulèvements de la Terre des provocations explicites à la violence contre les personnes<sup>76</sup>.

Le Conseil d'État juge que le collectif a relayé « avec une certaine complaisance » des images et des vidéos d'affrontements de manifestants avec les forces de l'ordre, ainsi que des provocations explicites ou implicites à la violence contre les biens. Il considère cependant que la dissolution du collectif ne constitue pas une réponse adaptée, nécessaire et proportionnée. Néanmoins, le Conseil d'État rejette la demande du mouvement d'annulation des mesures de surveillance le concernant<sup>77</sup>.

Le communiqué du groupe écologiste radical qualifie la décision du Conseil d'État de « concession faite aux Soulèvements de la Terre », considérant que la décision est « porteuse d'espoirs » et que, « en utilisant l'argument de l'absence de proportionnalité entre les actions du mouvement et la violence d'une dissolution, le Conseil d'État confirme [...] l'idée que face au ravage des acteurs privés, de l'agriculture intensive, de l'accaparement de l'eau, nos modes d'actions puissent et doivent être considérés comme légitimes »<sup>78</sup>.

73. L'Express, « Sainte-Soline : pourquoi Darmanin souhaite dissoudre le mouvement "Soulèvement de la Terre" ? », [lexpress.fr](https://www.lexpress.fr/28-mars-2023), 28 mars 2023.

74. Antoine Albertini, Rémi Barroux, Arthur Carpentier, Sandra Favier, Samuel Laurent, Stéphane Mandard et Abel Mestre, « Sainte-Soline : retour sur un affrontement et ses zones d'ombres », [lemonde.fr](https://www.lemonde.fr), 1<sup>er</sup> avril 2023.

75. L'Express, *op. cit.*

76. Conseil d'État, 9 novembre 2023, n°476384, publié au Recueil Lebon.

77. *Ibid.*

78. Voir le communiqué « On ne dissout pas (vraiment) un collectif » sur le site des Soulèvements de la Terre [en ligne].

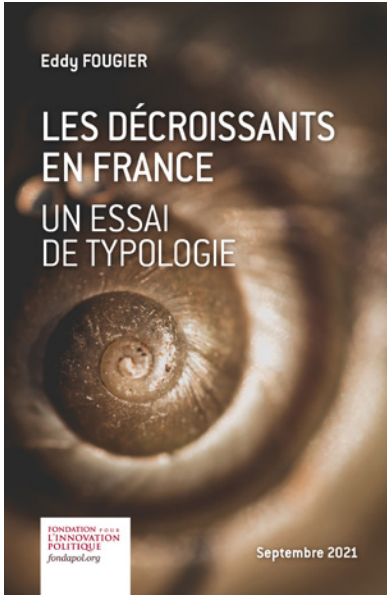


Maygane JANIN  
Flora DEVERELL

# COVID-19 : LA RÉPONSE DES PLATEFORMES EN LIGNE FACE À L'ULTRADROITE

FONDATION POUR  
L'INNOVATION  
POLITIQUE  
*fondapol.org*

Novembre 2020



Avril 2016

# LES ZADISTES (1) : UN NOUVEL ANTICAPITALISME

FONDATION pour l'INNOVATION POLITIQUE  
fondapol.org

Eddy FOUGIER

Avril 2016

# LES ZADISTES (2) : LA TENTATION DE LA VIOLENCE

FONDATION pour l'INNOVATION POLITIQUE  
fondapol.org

Eddy FOUGIER

Juillet 2011

# CONTESTER LES TECHNOSCIENCES : LEURS RÉSEAUX

www.fondapol.org  
**fondapol**  
FONDATION pour l'INNOVATION POLITIQUE

Sylvain BOULOUQUE

Juillet 2011

# CONTESTER LES TECHNOSCIENCES : LEURS RAISONS

www.fondapol.org  
**fondapol**  
FONDATION pour l'INNOVATION POLITIQUE

Eddy FOUGIER

# NOS PUBLICATIONS

## **La réforme Affelnet à Paris : un voyage au pays où 15 = 20**

Marion Oury, octobre 2023, 48 pages

## **Le jumeau numérique en santé**

Serge Soudoplatoff, septembre 2023, 34 pages

## **La régulation du numérique : Chine, États-Unis, France**

Aifang Ma, septembre 2023, 44 pages

## **L'industrie française du jeu vidéo. De la French Touch à la French Pride**

Loïse Lyonnet et Pierre Poinsignon, juillet 2023, 40 pages

## **La défiance vue par le prisme du médiateur de l'assurance**

Arnaud Chneiweiss, juillet 2023, 26 pages

## **L'Europe et notre souveraineté. L'Europe est nécessaire, la France aussi**

Édouard Balladur, juin 2023, 18 pages

## **L'enseignement supérieur privé en France**

Laurent Batsch, juin 2023, 57 pages

## **Complexité. Critique d'une idéologie contemporaine**

Sophie Chassat, juin 2023, 40 pages

## **Politique migratoire : que faire de l'accord franco-algérien de 1968 ?**

Xavier Driencourt, mai 2023, 29 pages

## **De la transition écologique à l'écologie administrée, une dérive politique**

David Lisnard et Frédéric Masquelier, mai 2023, 30 pages

## **Pour un nouvel ordre énergétique européen**

Cécile Maisonneuve, avril 2023, 56 pages

## **Le XXI<sup>e</sup> siècle du christianisme - édition de poche**

Dominique Reynié (dir.), éditions du Cerf, mars 2023, 378 pages

## **Élections, médias et réseaux sociaux : un espace public en décomposition**

Victor Delage, Dominique Reynié, Mathilde Tchounikine, mars 2023, 32 pages

## **Souveraineté, maîtrise industrielle et transition énergétique (2)**

Jean-Paul Bouttes, mars 2023, 48 pages

## **Souveraineté, maîtrise industrielle et transition énergétique (1)**

**Les conditions de réussite du programme nucléaire français de 1945 à 1975**

Jean-Paul Bouttes, mars 2023, 44 pages

## **Immigration : comment font les États européens**

Fondation pour l'innovation politique, mars 2023, 46 pages

## **La politique danoise d'immigration : une fermeture consensuelle**

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2023, 57 pages

## **L'opinion européenne 2020-2022**

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, décembre 2022, 240 pages

## **Innovation politique 2021 (tome 2)**

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2022, 340 pages

## **Innovation politique 2021 (tome 1)**

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2022, 440 pages

## **Maghreb : l'impact de l'islam sur l'évolution sociale et politique**

Razika Adnani, décembre 2022, 36 pages

## **Italie 2022 : populismes et droitisation**

Anna Bonalume, octobre 2022, 60 pages

## **Quel avenir pour la dissuasion nucléaire ?**

Bruno Tertrais, octobre 2022, 39 pages

## **Mutations politiques et majorité de gouvernement dans une France à droite**

Sous la direction de Dominique Reynié, septembre 2022, 64 pages

## **Paiements, monnaie et finance à l'ère numérique (2)**

### **Les questions à long terme**

Christian Pfister, juillet 2022, 34 pages

## **Paiements, monnaie et finance à l'ère numérique (1)**

### **État des lieux et perspectives à court-moyen terme**

Christian Pfister, juillet 2022, 47 pages

## **La montée en puissance de l'islamisme woke dans le monde occidental**

Lorenzo Vidino, juin 2022, 29 pages

## **2022, présidentielle de crises**

Sous la direction de Dominique Reynié, avril 2022, 80 pages

## **Les déchets nucléaires : une approche globale (4)**

### **La gestion des déchets : rôle et compétence de l'État en démocratie**

Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 49 pages

## **Les déchets nucléaires : une approche globale (3)**

### **L'enjeu des générations futures**

Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 41 pages

## **Les déchets nucléaires : une approche globale (2)**

### **Les solutions pour maîtriser le risque effectif**

Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 42 pages

## **Les déchets nucléaires : une approche globale (1)**

### **Déchets et déchets nucléaires : durée de vie et dangers potentiels**

Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 49 pages

## **Radiographie de l'antisémitisme en France – édition 2022**

AJC Paris et Fondation pour l'innovation politique, janvier 2022, 38 pages

## **Prestataires de santé à domicile : les entreprises au service du virage ambulatoire**

Alice Bouleau et Nicolas Bouzou, janvier 2022, 34 pages

## **Libertés : l'épreuve du siècle**

Sous la direction de Dominique Reynié, janvier 2022, 96 pages

Enquête réalisée en partenariat avec l'International Republican Institute, la Community of Democracies, la Konrad-Adenauer-Stiftung, Genron NPO, la Fundación Nuevas Generaciones et República do Amanhã

## **Élections départementales et régionales 2021 : une analyse cartographique**

Céline Colange, Sylvain Manternach, décembre 2021, 76 pages

## **Innovation politique 2020 (tome 2)**

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2021, 428 pages

## **Innovation politique 2020 (tome 1)**

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2021, 344 pages

## **Défendre l'autonomie du savoir**

Nathalie Heinrich, novembre 2021, 32 pages

## **Rapport pour l'Assemblée nationale. Mission d'information visant à identifier les ressorts de l'abstention et les mesures permettant de renforcer la participation électorale**

Fondation pour l'innovation politique, novembre 2021, 82 pages

## **2022, le risque populiste en France (vague 5)**

### **Un indicateur de la protestation électorale**

Dominique Reynié (dir.), octobre 2021, 72 pages

## **Parti et Démocratie**

Piero Ignazi, aux éditions Calmann-Lévy, avec le concours de la Fondation pour l'innovation politique et de Terra Nova, octobre 2021, 504 pages

## **Commerce illicite de cigarettes, volet II.**

### **Identifier les parties prenantes, les effets de réseaux et les enjeux financiers**

Mathieu Zagrodzki, Romain Maneveau et Arthur Persais, octobre 2021, 32 pages

## **Complémentaires santé : moteur de l'innovation sanitaire**

Nicolas Bouzou et Guillaume Moukala Same, octobre 2021, 47 pages



**Les décroissants en France. Un essai de typologie**

Eddy Fougier, septembre 2021, 31 pages

**Les attentats islamistes dans le monde, 1979-2021**

Fondation pour l'innovation politique, septembre 2021, 84 pages

**Les primaires électorales et les systèmes de départage des candidats à l'élection présidentielle**

Laurence Morel et Pascal Perrineau, août 2021, 51 pages

**L'idéologie woke. Face au wokisme (2)**

Pierre Valentin, juillet 2021, 32 pages

**L'idéologie woke. Anatomie du wokisme (1)**

Pierre Valentin, juillet 2021, 34 pages

**Protestation électorale en 2021 ?****Données issues du 1<sup>er</sup> tour des élections régionales**

Abdellah Bouhend, Victor Delage, Anne Flambert, Élixa Grandjean, Katherine Hamilton, Léo Major, Dominique Reynié, juin 2021, 40 pages

**2022, le risque populiste en France (vague 4)****Un indicateur de la protestation électorale**

Dominique Reynié (dir.), juin 2021, 64 pages

**La conversion des Européens aux valeurs de droite**

Victor Delage, mai 2021, 40 pages

**Les coûts de la transition écologique**

Guillaume Bazot, mai 2021, 37 pages

**Le XXI<sup>e</sup> siècle du christianisme**

Dominique Reynié (dir.), éditions du Cerf, mai 2021, 376 pages

**Les protestants en France, une minorité active**

Jean-Paul Willaime, avril 2021, 34 pages

**L'agriculture bio et l'environnement**

Bernard Le Buanec, mars 2021, 27 pages

**Devrions-nous manger bio ?**

Léon Guéguen, mars 2021, 36 pages

**Quel avenir pour l'agriculture et l'alimentation bio ?**

Gil Kressmann, mars 2021, 48 pages

**Pauvreté dans le monde : une baisse menacée par la crise sanitaire**

Julien Damon, février 2021, 33 pages

**Reconquérir la biodiversité, mais laquelle ?**

Christian Lévêque, février 2021, 37 pages

**Énergie nucléaire : la nouvelle donne internationale**

Marco Baroni, février 2021, 66 pages

**Souveraineté économique : entre ambitions et réalités**

Emmanuel Combe et Sarah Guillou, janvier 2021, 66 pages

**Relocaliser en décarbonant grâce à l'énergie nucléaire**

Valérie Faudon, janvier 2021, 36 pages

**Après le Covid-19, le transport aérien en Europe : le temps de la décision**

Emmanuel Combe et Didier Bréchemier, décembre 2020, 40 pages

**Avant le Covid-19, le transport aérien en Europe : un secteur déjà fragilisé**

Emmanuel Combe et Didier Bréchemier, décembre 2020, 35 pages

**Glyphosate, le bon grain et l'ivraie**

Marcel Kuntz, novembre 2020, 45 pages

**Covid-19 : la réponse des plateformes en ligne face à l'ultradroite**

Maygane Janin et Flora Devereil, novembre 2020, 42 pages

**2022, le risque populiste en France (vagues 2 et 3)**

Un indicateur de la protestation électorale Dominique Reynié, octobre 2020, 86 pages

**Relocalisations : laisser les entreprises décider et protéger leur actionnariat**

Frédéric Gonand, septembre 2020, 37 pages

**Europe : la transition bas carbone, un bon usage de la souveraineté**

Patrice Geoffron, septembre 2020, 35 pages

**Relocaliser en France avec l'Europe**

Yves Bertoncini, septembre 2020, 40 pages

**Relocaliser la production après la pandémie ?**

Paul-Adrien Hyppolite, septembre 2020, 46 pages

**Qui paie ses dettes s'enrichit**

Christian Pfister et Natacha Valla, septembre 2020, 37 pages

**L'opinion européenne en 2019**

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, septembre 2020, 212 pages

**Les assureurs face au défi climatique**

Arnaud Chneiweiss et José Bardaji, août 2020, 33 pages

**Changements de paradigme**

Josef Konvitz, juillet 2020, 20 pages

**Hongkong : la seconde rétrocession**

Jean-Pierre Cabestan et Laurence Daziano, juillet 2020, 62 pages

**Tsunami dans un verre d'eau**

Regard sur le vote Europe Écologie-Les Verts aux élections municipales de 2014 et de 2020 dans 41 villes de plus de 100 000 habitants Sous la direction de Dominique Reynié, juillet 2020, 44 pages

**Innovation politique 2019 (tome 2)**

Fondation pour l'innovation politique, juin 2020, 412 pages

**Innovation politique 2019 (tome 1)**

Fondation pour l'innovation politique, juin 2020, 400 pages

**Covid-19 - États-Unis, Chine, Russie, les grandes puissances inquiètent l'opinion**

Victor Delage, juin 2020, 16 pages

**De la distanciation sociale à la distanciation intime**

Anne Muxel, juin 2020, 24 pages

**Covid-19 : Cartographie des émotions en France**

Madeleine Hamel, mai 2020, 24 pages

**Ne gaspillons pas une crise**

Josef Konvitz, avril 2020, 23 pages

**Retraites : leçons des réformes suédoises**

Kristoffer Lundberg, avril 2020, 37 pages

**Retraites : leçons des réformes belges**

Frank Vandenbroucke, février 2020, 40 pages

**Les biotechnologies en Chine : un état des lieux**

Aifang Ma, février 2020, 44 pages

**Radiographie de l'antisémitisme en France**

AJC Paris et Fondation pour l'innovation politique, janvier 2020, 32 pages

**OGM et produits d'édition du génome : enjeux réglementaires et géopolitiques**

Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 35 pages

**Des outils de modification du génome au service de la santé humaine et animale**

Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 32 pages

**Des plantes biotech au service de la santé du végétal et de l'environnement**

Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 32 pages

**Le soldat augmenté : regards croisés sur l'augmentation des performances du soldat**

CREC Saint-Cyr et la Fondation pour l'innovation politique, décembre 2019, 128 pages

**L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois (3)**

**Défendre l'économie européenne par la politique commerciale**

Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2019, 52 pages



**L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois (2)****Les pratiques anticoncurrentielles étrangères**

Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2019, 40 pages

**L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois (1)****Politique de concurrence et industrie européenne**

Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2019, 36 pages

**Les attentats islamistes dans le monde, 1979-2019**

Fondation pour l'innovation politique, novembre 2019, 80 pages

**Vers des prix personnalisés à l'heure du numérique ?**

Emmanuel Combe, octobre 2019, 46 pages

**2022, le risque populiste en France (vague 1)****Un indicateur de la protestation électorale**

Dominique Reynié, octobre 2019, 44 pages

**La Cour européenne des droits de l'homme, protectrice critiquée des « libertés invisibles »**

Jean-Luc Sauron, octobre 2019, 48 pages

**1939, l'alliance soviéto-nazie : aux origines de la fracture européenne**

Stéphane Courtois, septembre 2019, 51 pages

**Saxe et Brandebourg. Percée de l'AfD aux élections régionales du 1<sup>er</sup> septembre 2019**

Patrick Moreau, septembre 2019, 26 pages

**Campements de migrants sans-abri : Comparaisons européennes et recommandations**

Julien Damon, septembre 2019, 44 pages

**Vox, la fin de l'exception espagnole**

Astrid Barrio, août 2019, 36 pages

**Élections européennes 2019. Le poids des électors****comparé au poids électoral des groupes parlementaires**

Raphaël Grelon et Guillemette Lano. Avec le concours de Victor Delage et Dominique Reynié, juillet 2019, 22 pages

**Allô maman bobo (2). L'électorat urbain, de la gentrification au désenchantement**

Nelly Garnier, juillet 2019, 40 pages

**Allô maman bobo (1). L'électorat urbain, de la gentrification au désenchantement**

Nelly Garnier, juillet 2019, 44 pages

**L'affaire Séralini. L'impasse d'une science militante**

Marcel Kuntz, juin 2019, 35 pages

**Démocraties sous tension**

Sous la direction de Dominique Reynié, mai 2019,

**volume I**, Les enjeux, 156 pages ; **volume II**, Les pays, 120 pages

Enquête réalisée en partenariat avec l'International Republican Institute

**La longue gouvernance de Poutine**

Michel Eltchaninoff, mai 2019, 31 pages

**Politique du handicap : pour une société inclusive**

Sophie Cluzel, avril 2019, 23 pages

**Ferroviaire : ouverture à la concurrence, une chance pour la SNCF**

David Valence et François Bouchard, mars 2019, 42 pages

**Un an de populisme italien**

Alberto Toscano, mars 2019, 33 pages

**Une mosquée mixte pour un islam spirituel et progressiste**

Eva Janadin et Anne-Sophie Monsinay, février 2019, 46 pages

**Une civilisation électrique (2). Vers le réenchantement**

Alain Beltran et Patrice Carré, février 2019, 34 pages

**Une civilisation électrique (1). Un siècle de transformations**

Alain Beltran et Patrice Carré, février 2019, 32 pages

**Prix de l'électricité : entre marché, régulation et subvention**

Jacques Percebois, février 2019, 42 pages

**Vers une société post-carbone**

Patrice Geoffron, février 2019, 36 pages

**Énergie-climat en Europe : pour une excellence écologique**

Emmanuel Tuchscherer, février 2019, 26 pages

**Innovation politique 2018 (tome 2)**

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2019, 544 pages

**Innovation politique 2018 (tome 1)**

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2019, 472 pages

**L'opinion européenne en 2018**

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, janvier 2019, 176 pages

**La contestation animaliste radicale**

Eddy Fougier, janvier 2019, 35 pages

**Le numérique au secours de la santé**

Serge Soudoplatoff, janvier 2019, 38 pages

**Le nouveau pouvoir français et la coopération franco-japonaise**

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2018, 204 pages

**Les apports du christianisme à l'unité de l'Europe**

Jean-Dominique Durand, décembre 2018, 29 pages

**La crise orthodoxe (2). Les convulsions, du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours**

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 31 pages

**La crise orthodoxe (1). Les fondations, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle**

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 28 pages

**La France et les chrétiens d'Orient, dernière chance**

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 33 pages

**Le christianisme et la modernité européenne (2)**

**Comprendre le retour de l'institution religieuse**

Philippe Portier et Jean-Paul Willaime, décembre 2018, 30 pages

**Le christianisme et la modernité européenne (1)**

**Récuser le déni**

Philippe Portier et Jean-Paul Willaime, décembre 2018, 30 pages

**Commerce illicite de cigarettes : les cas de Barbès-La Chapelle, Saint-Denis et Aubervilliers-Quatre-Chemins**

Mathieu Zagrodzki, Romain Maneveau et Arthur Persais, novembre 2018, 64 pages

**L'avenir de l'hydroélectricité**

Jean-Pierre Corniou, novembre 2018, 41 pages

**Retraites : Leçons des réformes italiennes**

Michel Martone, novembre 2018, 33 pages

**Les géants du numérique (2) : un frein à l'innovation ?**

Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2018, 77 pages

**Les géants du numérique (1) : magnats de la finance**

Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2018, 56 pages

**L'intelligence artificielle en Chine : un état des lieux**

Aifang Ma, novembre 2018, 40 pages

**Alternative für Deutschland : établissement électoral**

Patrick Moreau, octobre 2018, 49 pages

**Les Français jugent leur système de retraite**

Fondation pour l'innovation politique, octobre 2018, 28 pages

**Migrations : la France singulière**

Didier Leschi, octobre 2018, 34 pages

**Les Français face à la crise démocratique : Immigration, populisme, Trump, Europe...**

AJC Europe et la Fondation pour l'innovation politique, septembre 2018, 72 pages

**La révision constitutionnelle de 2008 : un premier bilan**  
**Préface d'Édouard Balladur et de Jack Lang**

Hugues Hourdin, octobre 2018, 28 pages

**Les « Démocrates de Suède » : un vote anti-immigration**

Johan Martinsson, septembre 2018, 41 pages

**Les Suédois et l'immigration (2) : fin du consensus ?**

Tino Sanandaji, septembre 2018, 33 pages

**Les Suédois et l'immigration (1) : fin de l'homogénéité ?**

Tino Sanandaji, septembre 2018, 35 pages

**Éthiques de l'immigration**

Jean-Philippe Vincent, juin 2018, 35 pages

**Les addictions chez les jeunes (14-24 ans)**

Fondation pour l'innovation politique, juin 2018, 56 pages

Enquête réalisée en partenariat avec la Fondation Gabriel Péri et le Fonds Actions Addictions

**Villes et voitures : pour une réconciliation**

Jean Coldefy, juin 2018, 40 pages

**France : combattre la pauvreté des enfants**

Julien Damon, mai 2018, 32 pages

**Que pèsent les syndicats ?**

Dominique Andolfatto, avril 2018, 40 pages

**L'élan de la francophonie : pour une ambition française (2)**

Benjamin Boutin, mars 2018, 28 pages

**L'élan de la francophonie : une communauté de langue et de destin (1)**

Benjamin Boutin, mars 2018, 28 pages

**L'Italie aux urnes**

Sofia Ventura, février 2018, 29 pages

**L'intelligence artificielle : l'expertise partout accessible à tous**

Serge Soudoplatoff, février 2018, 40 pages

**L'innovation à l'ère du bien commun**

Benjamin Boscher, Xavier Pavie, février 2018, 44 pages

**Libérer l'islam de l'islamisme**

Mohamed Louizi, janvier 2018, 64 pages

**Gouverner le religieux dans un état laïc**

Thierry Rambaud, janvier 2018, 36 pages

**L'opinion européenne en 2017**

Dominique Reynié (dir.), Fondation pour l'innovation politique, janvier 2018, 140 pages

**Innovation politique 2017 (tome 2)**

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2018, 492 pages

**Innovation politique 2017 (tome 1)**

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2018, 468 pages

**Une « norme intelligente » au service de la réforme**

Victor Fabre, Mathieu Kohmann, Mathieu Luinaud, décembre 2017, 28 pages

**Autriche : virage à droite**

Patrick Moreau, novembre 2017, 32 pages

**Pour repenser le bac, réformons le lycée et l'apprentissage**

Fayçal Hafied, novembre 2017, 55 pages

**Où va la démocratie ?**

Sous la direction de Dominique Reynié, Plon, octobre 2017, 320 pages

**Violence antisémite en Europe 2005-2015**

Johannes Due Enstad, septembre 2017, 31 pages

**Pour l'emploi : la subrogation du crédit d'impôt des services à la personne**

Bruno Despujol, Olivier Peraldi et Dominique Reynié, septembre 2017, 33 pages

**Marché du travail : pour la réforme !**

Fayçal Hafied, juillet 2017, 45 pages

**Le fact-checking : une réponse à la crise de l'information et de la démocratie**

Farid Gueham, juillet 2017, 49 pages

**Notre-Dame- des-Landes : l'État, le droit et la démocratie empêchés**

Bruno Hug de Larauze, mai 2017, 37 pages

**France : les juifs vus par les musulmans. Entre stéréotypes et méconnaissances**

Mehdi Ghouirgate, Iannis Roder et Dominique Schnapper, mai 2017, 38 pages

**Dette publique : la mesurer, la réduire**

Jean-Marc Daniel, avril 2017, 33 pages

**Parfaire le paritarisme par l'indépendance financière**

Julien Damon, avril 2017, 36 pages

**Former, de plus en plus, de mieux en mieux. L'enjeu de la formation professionnelle**

Olivier Faron, avril 2017, 31 pages

**Les troubles du monde, l'islamisme et sa récupération populiste : l'Europe démocratique menacée**

Pierre-Adrien Hanania, AJC, Fondapol, mars 2017, 44 pages

**Porno addiction : nouvel enjeu de société**

David Reynié, mars 2017, 34 pages

**Calais : miroir français de la crise migratoire européenne (2)**

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2017, 52 pages

**Calais : miroir français de la crise migratoire européenne (1)**

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2017, 38 pages

**L'actif épargne logement**

Pierre-François Gouiffès, février 2017, 31 pages

**Réformer : quel discours pour convaincre ?**

Christophe de Voogd, février 2017, 37 pages

**De l'assurance maladie à l'assurance santé**

Patrick Negaret, février 2017, 34 pages

**Hôpital : libérer l'innovation**

Christophe Marques et Nicolas Bouzou, février 2017, 30 pages

**Le Front national face à l'obstacle du second tour**

Jérôme Jaffré, février 2017, 33 pages

**La République des entrepreneurs**

Vincent Lorphelin, janvier 2017, 37 pages

**Des startups d'État à l'État plateforme**

Pierre Pezziardi et Henri Verdier, janvier 2017, 36 pages

**Vers la souveraineté numérique**

Farid Gueham, janvier 2017, 31 pages

**Repenser notre politique commerciale**

Laurence Daziano, janvier 2017, 35 pages

**Mesures de la pauvreté, mesures contre la pauvreté**

Julien Damon, décembre 2016, 25 pages

**L'Autriche des populistes**

Patrick Moreau, novembre 2016, 59 pages

**L'Europe face aux défis du pétro-solaire**

Albert Bressand, novembre 2016, 34 pages

**Le Front national en campagnes. Les agriculteurs et le vote FN**

Eddy Fougier et Jérôme Fourquet, octobre 2016, 36 pages

**Innovation politique 2016**

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2016, 758 pages

**Le nouveau monde de l'automobile (2) : les promesses de la mobilité électrique**

Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 48 pages

**Le nouveau monde de l'automobile (1) : l'impasse du moteur à explosion**

Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 34 pages

**L'opinion européenne en 2016**

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2016, 224 pages

**L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XX<sup>e</sup> siècle)**

Jérôme Perrier, septembre 2016, 39 pages

**L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XIX<sup>e</sup> siècle)**

Jérôme Perrier, septembre 2016, 39 pages

**Refonder l'audiovisuel public**

Olivier Babeau, septembre 2016, 31 pages

**La concurrence au défi du numérique**

Charles-Antoine Schwerer, juillet 2016, 27 pages

**Portrait des musulmans d'Europe : unité dans la diversité**

Vincent Tournier, juin 2016, 51 pages

**Portrait des musulmans de France : une communauté plurielle**

Nadia Henni-Moulaï, juin 2016, 33 pages

**La blockchain, ou la confiance distribuée**

Yves Caseau et Serge Soudoplatoff, juin 2016, 35 pages

**La gauche radicale : liens, lieux et luttes (2012-2017)**

Sylvain Boulouque, mai 2016, 41 pages

**Gouverner pour réformer : éléments de méthode**

Erwan Le Noan et Matthieu Montjotin, mai 2016, 54 pages

**Les zadistes (2) : la tentation de la violence**

Eddy Fougier, avril 2016, 29 pages

**Les zadistes (1) : un nouvel anticapitalisme**

Eddy Fougier, avril 2016, 29 pages

**Régionales (2) : les partis, contestés mais pas concurrencés**

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 39 pages

**Régionales (1) : vote FN et attentats**

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 45 pages

**Un droit pour l'innovation et la croissance**

Sophie Vermeille, Mathieu Kohmann et Mathieu Luinaud, février 2016, 38 pages

**Le lobbying : outil démocratique**

Anthony Escurat, février 2016, 32 pages

**Valeurs d'islam**

Dominique Reynié (dir.), préface par le cheikh Khaled Bentounès, PUF, janvier 2016, 432 pages

**Chiïtes et sunnites : paix impossible ?**

Mathieu Terrier, janvier 2016, 29 pages

**Projet d'entreprise : renouveler le capitalisme**

Daniel Hurstel, décembre 2015, 29 pages

**Le mutualisme : répondre aux défis assurantiels**

Arnaud Chneiweiss et Stéphane Tisserand, novembre 2015, 32 pages

**L'opinion européenne en 2015**

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, novembre 2015, 140 pages

**La noopolitique : le pouvoir de la connaissance**

Idriss J. Aberkane, novembre 2015, 40 pages

**Innovation politique 2015**

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2015, 576 pages

**Good COP21, Bad COP21 (2) : une réflexion à contre-courant**

Albert Bressand, octobre 2015, 35 pages

**Good COP21, Bad COP21 (1) : le Kant européen et le Machiavel chinois**

Albert Bressand, octobre 2015, 34 pages

**PME : nouveaux modes de financement**

Mohamed Abdesslam et Benjamin Le Pendeven, octobre 2015, 30 pages

**Vive l'automobilisme ! (2). Pourquoi il faut défendre la route**

Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuill, octobre 2015, 32 pages

**Vive l'automobilisme ! (1). Les conditions d'une mobilité conviviale**

Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuill, octobre 2015, 27 pages

**Crise de la conscience arabo-musulmane**

Malik Bezouh, septembre 2015, 25 pages

**Départementales de mars 2015 (3) : le second tour**

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 41 pages

**Départementales de mars 2015 (2) : le premier tour**

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 43 pages

**Départementales de mars 2015 (1) : le contexte**

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 30 pages

**Enseignement supérieur : les limites de la « mastérisation »**

Julien Gonzalez, juillet 2015, 33 pages

**Politique économique : l'enjeu franco-allemand**

Wolfgang Glomb et Henry d'Arcole, juin 2015, 22 pages

**Les lois de la primaire. Celles d'hier, celles de demain**

François Bazin, juin 2015, 35 pages

**Économie de la connaissance**

Idriss J. Aberkane, mai 2015, 40 pages

**Lutter contre les vols et cambriolages : une approche économique**

Emmanuel Combe et Sébastien Daziano, mai 2015, 44 pages

**Unir pour agir : un programme pour la croissance**

Alain Madelin, mai 2015, 42 pages

**Nouvelle entreprise et valeur humaine**

Francis Mer, avril 2015, 21 pages

**Les transports et le financement de la mobilité**

Yves Crozet, avril 2015, 23 pages

**Numérique et mobilité : impacts et synergies**

Jean Coldefy, avril 2015, 24 pages

**Islam et démocratie : face à la modernité**

Mohamed Beddy Ebnou, mars 2015, 27 pages

**Islam et démocratie : les fondements**

Ahmad Al-Raysuni, mars 2015, 27 pages

**Les femmes et l'islam : une vision réformiste**

Asma Lamrabet, mars 2015, 36 pages

**Éducation et islam**

Mustapha Cherif, mars 2015, 34 pages

**Que nous disent les élections législatives partielles depuis 2012 ?**

Dominique Reynié, février 2015, 4 pages

**L'islam et les valeurs de la République**

Saad Khiari, février 2015, 34 pages

**Islam et contrat social**

Philippe Moulinet, février 2015, 29 pages

**Le soufisme : spiritualité et citoyenneté**

Bariza Khiari, février 2015, 46 pages

**L'humanisme et l'humanité en islam**

Ahmed Bouyerdene, février 2015, 46 pages

**Éradiquer l'hépatite C en France : quelles stratégies publiques ?**

Nicolas Bouzou et Christophe Marques, janvier 2015, 32 pages

**Coran, clés de lecture**

Tareq Oubrou, janvier 2015, 32 pages

**Le pluralisme religieux en islam, ou la conscience de l'altérité**

Éric Geoffroy, janvier 2015, 28 pages

**Mémoires à venir**

Dominique Reynié, janvier 2015, enquête réalisée en partenariat avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 156 pages

**La classe moyenne américaine en voie d'effritement**

Julien Damon, décembre 2014, 31 pages

**Pour une complémentaire éducation : l'école des classes moyennes**

Erwan Le Noan et Dominique Reynié, novembre 2014, 48 pages

**L'antisémitisme dans l'opinion publique française. Nouveaux éclairages**

Dominique Reynié, novembre 2014, 44 pages

**La politique de concurrence : un atout pour notre industrie**

Emmanuel Combe, novembre 2014, 42 pages

**Européennes 2014 (2) : poussée du FN, recul de l'UMP et vote breton**

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 44 pages

**Européennes 2014 (1) : la gauche en miettes**

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 30 pages

**Innovation politique 2014**

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2014, 554 pages

**Énergie-climat : pour une politique efficace**

Albert Bressand, septembre 2014, 47 pages

**L'urbanisation du monde. Une chance pour la France**

Laurence Daziano, juillet 2014, 34 pages

**Que peut-on demander à la politique monétaire ?**

Pascal Salin, mai 2014, 38 pages

**Le changement, c'est tout le temps ! 1514 - 2014**

Suzanne Baverez et Jean Sérié, mai 2014, 48 pages

**Trop d'émigrés ? Regards sur ceux qui partent de France**

Julien Gonzalez, mai 2014, 48 pages

**L'opinion européenne en 2014**

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, avril 2014, 284 pages

**Taxer mieux, gagner plus**

Robin Rivaton, avril 2014, 52 pages

**L'État innovant (2) : diversifier la haute administration**

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 35 pages

**L'État innovant (1) : renforcer les think tanks**

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 43 pages

**Pour un new deal fiscal**

Gianmarco Monsellato, mars 2014, 8 pages

**Faire cesser la mendicité avec enfants**

Julien Damon, mars 2014, 35 pages

**Le low cost, une révolution économique et démocratique**

Emmanuel Combe, février 2014, 52 pages

**Un accès équitable aux thérapies contre le cancer**

Nicolas Bouzou, février 2014, 52 pages

**Réformer le statut des enseignants**

Luc Chatel, janvier 2014, 7 pages

**Un outil de finance sociale : les social impact bonds**

Yan de Kerorguen, décembre 2013, 27 pages

**Pour la croissance, la débureaucratiation par la confiance**

Pierre Pezziardi, Serge Soudoplatoff et Xavier Quérat-Hément, novembre 2013, 37 pages

**Les valeurs des Franciliens**

Guénaëlle Gault, octobre 2013, 22 pages

**Sortir d'une grève étudiante : le cas du Québec**

Jean-Patrick Brady et Stéphane Paquin, octobre 2013, 31 pages

**Un contrat de travail unique avec indemnités de départ intégrées**

Charles Beigbeder, juillet 2013, 5 pages

**L'opinion européenne en 2013**

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, juillet 2013, 268 pages

**La nouvelle vague des émergents : Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique**

Laurence Daziano, juillet 2013, 29 pages

**Transition énergétique européenne : bonnes intentions et mauvais calculs**

Albert Bressand, juillet 2013, 33 pages

**La démobilité : travailler, vivre autrement**

Julien Damon, juin 2013, 35 pages

**Le Kapital. Pour rebâtir l'industrie**

Christian Saint-Étienne et Robin Rivaton, avril 2013, 32 pages

**Code éthique de la vie politique et des responsables publics en France**

Les Arvernes, Fondation pour l'innovation politique, avril 2013, 12 pages

**Les classes moyennes dans les pays émergents**

Julien Damon, avril 2013, 26 pages

**Innovation politique 2013**

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2013, 652 pages

**Relancer notre industrie par les robots (2) : les stratégies**

Robin Rivaton, décembre 2012, 30 pages

**Relancer notre industrie par les robots (1) : les enjeux**

Robin Rivaton, décembre 2012, 40 pages

**La compétitivité passe aussi par la fiscalité**

Aldo Cardoso, Michel Didier, Bertrand Jacquillat, Dominique Reynié et Grégoire Sentilhes, décembre 2012, 20 pages

**Une autre politique monétaire pour résoudre la crise**

Nicolas Goetzmann, décembre 2012, 28 pages

**La nouvelle politique fiscale rend-elle l'ISF inconstitutionnel ?**

Aldo Cardoso, novembre 2012, 5 pages

**Fiscalité : pourquoi et comment un pays sans riches est un pays pauvre...**

Bertrand Jacquillat, octobre 2012, 30 pages

**Youth and Sustainable Development**

Fondapol/Nomadéis/United Nations, juin 2012, 80 pages

**La philanthropie. Des entrepreneurs de solidarité**

Francis Charhon, mai / juin 2012, 34 pages

**Les chiffres de la pauvreté : le sens de la mesure**

Julien Damon, mai 2012, 30 pages

**Libérer le financement de l'économie**

Robin Rivaton, avril 2012, 40 pages

**L'épargne au service du logement social**

Julie Merle, avril 2012, 32 pages

**L'opinion européenne en 2012**

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2012, 210 pages



**Valeurs partagées**

Dominique Reynié (dir.), PUF, mars 2012, 362 pages

**Les droites en Europe**

Dominique Reynié (dir.), PUF, février 2012, 552 pages

**Innovation politique 2012**

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2012, 648 pages

**L'école de la liberté : initiative, autonomie et responsabilité**

Charles Feuillerade, janvier 2012, 27 pages

**Politique énergétique française (2) : les stratégies**

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 31 pages

**Politique énergétique française (1) : les enjeux**

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 36 pages

**Révolution des valeurs et mondialisation**

Luc Ferry, janvier 2012, 27 pages

**Quel avenir pour la social-démocratie en Europe ?**

Sir Stuart Bell, décembre 2011, 32 pages

**La régulation professionnelle : des règles non étatiques pour mieux responsabiliser**

Jean-Pierre Teyssier, décembre 2011, 34 pages

**L'hospitalité : une éthique du soin**

Emmanuel Hirsch, décembre 2011, 29 pages

**12 idées pour 2012**

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2011, 110 pages

**Les classes moyennes et le logement**

Julien Damon, décembre 2011, 40 pages

**Réformer la santé : trois propositions**

Nicolas Bouzou, novembre 2011, 30 pages

**Le nouveau Parlement : la révision du 23 juillet 2008**

Jean-Félix de Bujadoux, novembre 2011, 32 pages

**La responsabilité**

Alain-Gérard Slama, novembre 2011, 32 pages

**Le vote des classes moyennes**

Élisabeth Dupoirier, novembre 2011, 40 pages

**La compétitivité par la qualité**

Emmanuel Combe et Jean-Louis Mucchielli, octobre 2011, 32 pages

**Les classes moyennes et le crédit**

Nicolas Pécourt, octobre 2011, 40 pages

**Portrait des classes moyennes**

Laure Bonneval, Jérôme Fourquet et Fabienne Gomant, octobre 2011, 36 pages

**Morale, éthique, déontologie**

Michel Maffesoli, octobre 2011, 33 pages

**Sortir du communisme, changer d'époque**

Stéphane Courtois (dir.), PUF, octobre 2011, 672 pages

**L'énergie nucléaire après Fukushima : incident mineur ou nouvelle donne ?**

Malcolm Grimston, septembre 2011, 15 pages

**La jeunesse du monde**

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2011, 132 pages

**Pouvoir d'achat : une politique**

Emmanuel Combe, septembre 2011, 42 pages

**La liberté religieuse**

Henri Madelin, septembre 2011, 31 pages

**Réduire notre dette publique**

Jean-Marc Daniel, septembre 2011, 35 pages

## **Écologie et libéralisme**

Corine Pelluchon, août 2011, 40 pages

## **Valoriser les monuments historiques : de nouvelles stratégies**

Wladimir Mitrofanoff et Christiane Schmuckle-Mollard, juillet 2011, 22 pages

## **Contester les technosciences : leurs raisons**

Eddy Fougier, juillet 2011, 34 pages

## **Contester les technosciences : leurs réseaux**

Sylvain Boulouque, juillet 2011, 28 pages

## **La fraternité**

Paul Thibaud, juin 2011, 26 pages

## **La transformation numérique au service de la croissance**

Jean-Pierre Corniou, juin 2011, 45 pages

## **L'engagement**

Dominique Schnapper, juin 2011, 26 pages

## **Liberté, Égalité, Fraternité**

André Glucksmann, mai 2011, 30 pages

## **Quelle industrie pour la défense française ?**

Guillaume Lagane, mai 2011, 21 pages

## **La religion dans les affaires : la responsabilité sociale de l'entreprise**

Aurélien Acquier, Jean-Pascal Gond et Jacques Igalens, mai 2011, 33 pages

## **La religion dans les affaires : la finance islamique**

Lila Guermas-Sayegh, mai 2011, 28 pages

## **Où en est la droite ? L'Allemagne**

Patrick Moreau, avril 2011, 50 pages

## **Où en est la droite ? La Slovaquie**

Étienne Boisserie, avril 2011, 35 pages

## **Qui détient la dette publique ?**

Guillaume Leroy, avril 2011, 36 pages

## **Le principe de précaution dans le monde**

Nicolas de Sadeleer, mars 2011, 33 pages

## **Comprendre le Tea Party**

Henri Hude, mars 2011, 31 pages

## **Où en est la droite ? Les Pays-Bas**

Niek Pas, mars 2011, 31 pages

## **Productivité agricole et qualité des eaux**

Gérard Morice, mars 2011, 36 pages

## **L'Eau : du volume à la valeur**

Jean-Louis Chaussade, mars 2011, 27 pages

## **Eau : comment traiter les micropolluants ?**

Philippe Hartemann, mars 2011, 34 pages

## **Eau : défis mondiaux, perspectives françaises**

Gérard Payen, mars 2011, 56 pages

## **L'irrigation pour une agriculture durable**

Jean-Paul Renoux, mars 2011, 38 pages

## **Gestion de l'eau : vers de nouveaux modèles**

Antoine Frérot, mars 2011, 28 pages

## **Où en est la droite ? L'Autriche**

Patrick Moreau, février 2011, 36 pages

## **La participation au service de l'emploi et du pouvoir d'achat**

Jacques Perche et Antoine Pertinax, février 2011, 28 pages

## **Le tandem franco-allemand face à la crise de l'euro**

Wolfgang Glomb, février 2011, 34 pages

**2011, la jeunesse du monde**

Dominique Reynié (dir.), janvier 2011, 88 pages

**L'opinion européenne en 2011**

Dominique Reynié (dir.), Édition Lignes de Repères, janvier 2011, 254 pages

**Administration 2.0**

Thierry Weibel, janvier 2011, 45 pages

**Où en est la droite ? La Bulgarie**

Antony Todorov, décembre 2010, 28 pages

**Le retour du tirage au sort en politique**

Gil Delannoi, décembre 2010, 34 pages

**La compétence morale du peuple**

Raymond Boudon, novembre 2010, 26 pages

**L'Académie au pays du capital**

Bernard Belloc et Pierre-François Mourier, PUF, novembre 2010, 222 pages

**Pour une nouvelle politique agricole commune**

Bernard Bachelier, novembre 2010, 27 pages

**Sécurité alimentaire : un enjeu global**

Bernard Bachelier, novembre 2010, 27 pages

**Les vertus cachées du low cost aérien**

Emmanuel Combe, novembre 2010, 36 pages

**Innovation politique 2011**

Fondation pour l'innovation politique, PUF, novembre 2010, 676 pages

**Défense : surmonter l'impasse budgétaire**

Guillaume Lagane, octobre 2010, 30 pages

**Où en est la droite ? L'Espagne**

Joan Marcet, octobre 2010, 34 pages

**Les vertus de la concurrence**

David Sraer, septembre 2010, 40 pages

**Internet, politique et coproduction citoyenne**

Robin Berjon, septembre 2010, 28 pages

**Où en est la droite ? La Pologne**

Dominika Tomaszewska-Mortimer, août 2010, 38 pages

**Où en est la droite ? La Suède et le Danemark**

Jacob Christensen, juillet 2010, 40 pages

**Quel policier dans notre société ?**

Mathieu Zagrodzki, juillet 2010, 24 pages

**Où en est la droite ? L'Italie**

Sofia Ventura, juillet 2010, 32 pages

**Crise bancaire, dette publique : une vue allemande**

Wolfgang Glomb, juillet 2010, 22 pages

**Dette publique, inquiétude publique**

Jérôme Fourquet, juin 2010, 28 pages

**Une régulation bancaire pour une croissance durable**

Nathalie Janson, juin 2010, 30 pages

**Quatre propositions pour rénover notre modèle agricole**

Pascal Perri, mai 2010, 28 pages

**Régionales 2010 : que sont les électeurs devenus ?**

Pascal Perrineau, mai 2010, 52 pages

**L'opinion européenne en 2010**

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mai 2010, 245 pages

**Pays-Bas : la tentation populiste**

Christophe de Voogd, mai 2010, 43 pages

**Quatre idées pour renforcer le pouvoir d'achat**

Pascal Perri, avril 2010, 26 pages

**Où en est la droite ? La Grande-Bretagne**

David Hanley, avril 2010, 30 pages

**Renforcer le rôle économique des régions**

Nicolas Bouzou, mars 2010, 28 pages

**Réduire la dette grâce à la Constitution**

Jacques Delpla, février 2010, 54 pages

**Stratégie pour une réduction de la dette publique française**

Nicolas Bouzou, février 2010, 30 pages

**Iran : une révolution civile ?**

Nader Vahabi, novembre 2009, 16 pages

**Où va la politique de l'église catholique ? D'une querelle du libéralisme à l'autre**

Émile Perreau-Saussine, octobre 2009, 26 pages

**Agir pour la croissance verte**

Valéry Morron et Déborah Sanchez, octobre 2009, 8 pages

**L'économie allemande à la veille des législatives de 2009**

Nicolas Bouzou et Jérôme Duval-Hamel, septembre 2009, 7 pages

**Élections européennes 2009 : analyse des résultats en Europe et en France**

Corinne Deloy, Dominique Reynié et Pascal Perrineau, septembre 2009, 50 pages

**Retour sur l'alliance soviéto-nazie, 70 ans après**

Stéphane Courtois, juillet 2009, 16 pages

**L'État administratif et le libéralisme. Une histoire française**

Lucien Jaume, juin 2009, 26 pages

**La politique européenne de développement : une réponse à la crise de la mondialisation ?**

Jean-Michel Debrat, juin 2009, 30 pages

**La protestation contre la réforme du statut des enseignants-chercheurs :  
défense du statut, illustration du statu quo**

Suivi d'une discussion entre l'auteur et Bruno Bensasson David Bonneau, mai 2009, 40 pages

**La lutte contre les discriminations liées à l'âge en matière d'emploi**

Élise Muir (dir.), mai 2009, 65 pages

**Quatre propositions pour que l'Europe ne tombe pas dans le protectionnisme**

Nicolas Bouzou, mars 2009, 12 pages

**Après le 29 janvier : la fonction publique contre la société civile ?**

**Une question de justice sociale et un problème démocratique**

Dominique Reynié, mars 2009, 22 pages

**La réforme de l'enseignement supérieur en Australie**

Zoe McKenzie, mars 2009, 74 pages

**Les réformes face au conflit social**

Dominique Reynié, janvier 2009, 14 pages

**L'opinion européenne en 2009**

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2009, 237 pages

**Travailler le dimanche : qu'en pensent ceux qui travaillent le dimanche ?**

**Sondage, analyse, éléments pour le débat**

Dominique Reynié, janvier 2009, 18 pages

**Stratégie européenne pour la croissance verte**

Elvire Fabry et Damien Tresallet (dir.), novembre 2008, 125 pages

**Défense, immigration, énergie : regards croisés franco-allemands**

**sur trois priorités de la présidence française de l'UE**

Elvire Fabry, octobre 2008, 35 pages

**Retrouvez notre actualité et nos publications sur [fondapol.org](http://fondapol.org)**

## SOUTENEZ LA FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE !

Pour renforcer son indépendance et conduire sa mission d'utilité publique, la Fondation pour l'innovation politique, institution de la société civile, a besoin du soutien des entreprises et des particuliers. Ils sont invités à participer chaque année à la convention générale qui définit ses orientations. La Fondation pour l'innovation politique les convie régulièrement à rencontrer ses équipes et ses conseillers, à discuter en avant-première de ses travaux, à participer à ses manifestations.

*Reconnue d'utilité publique par décret en date du 14 avril 2004, la Fondation pour l'innovation politique peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises.*

### **Vous êtes une entreprise, un organisme, une association**

Avantage fiscal : votre entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'IS (ou le cas échéant sur l'IR), dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans) (art. 238 bis du CGI).

Dans le cas d'un don de 20 000 €, vous pourrez déduire 12 000 € d'impôt, votre contribution aura réellement coûté 8 000 € à votre entreprise.

### **Vous êtes un particulier**

Avantages fiscaux : au titre de l'IR, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable (report possible durant 5 ans) ; au titre de l'IFI, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 75 % de vos dons versés, dans la limite de 50 000 €.

Dans le cas d'un don de 1 000 €, vous pourrez déduire 660 € de votre IR ou 750 € de votre IFI. Pour un don de 5 000 €, vous pourrez déduire 3 300 € de votre IR ou 3 750 € de votre IFI.

**contact : Anne Flambert + 33 (0)1 47 53 67 09 [anne.flambert@fondapol.org](mailto:anne.flambert@fondapol.org)**





# MOUVEMENTS PROTESTATAIRES : LE RETOUR DE LA VIOLENCE

Par Eddy FOUGIER

En France, depuis plusieurs années, les mobilisations sociales et la contestation, en particulier dans la sphère écologiste, s'accompagnent de plus en plus souvent d'actes violents. Si les décennies 1980-1990 ont été une période de basse intensité, la violence a fait un bond spectaculaire dans les années 2018-2019 avec, notamment, le mouvement des Gilets jaunes. Ce retour de la violence politique relève d'organisations plus ou moins structurées, de groupes informels ou de réseaux affinitaires, ayant généralement pour caractéristique commune d'être dans une logique anticapitaliste ou « antisystème ». Cette violence s'exprime diversement : violences verbales, obstructions, intrusions illégales, dégradations, vols de biens matériels, piratage de sites internet, usurpation d'identité, harcèlement, intimidation. Même s'il faut se montrer extrêmement prudent, on ne peut bien évidemment pas exclure une dérive de nature « écoterroriste » ou terroriste avec l'arrivée d'activistes qui chercheraient à blesser et à tuer intentionnellement des personnes.

Au sein du monde militant et même d'une partie de la population, il existe un sentiment selon lequel la violence paie, qu'elle constitue le moyen le plus efficace pour opérer les changements voulus tant sur le plan écologique qu'économique et social. Il faut se demander pourquoi un certain nombre de Français en viennent à penser que seule la violence est efficace. À tout le moins, on peut dire que cette violence est un symptôme supplémentaire de la crise de notre démocratie. Cette étude n'aborde pas le cas des groupes appartenant à l'ultradroite et à la mouvance identitaire.

Les médias

[fondapol.tv](https://fondapol.tv)

**ANTHROPO  
TECHNIE**  
LES ENJEUX DE L'HUMAIN AUGMENTÉ



Le site internet

[fondapol.org](https://fondapol.org)



Les données en open data

[data.fondapol.org](https://data.fondapol.org)



978 2 36408 314 1

ISBN : 978-2-36408-314-1

5 €

11, rue de Grenelle • 75007 Paris – France • Tél. : 33 (0)1 47 53 67 00 • [contact@fondapol.org](mailto:contact@fondapol.org)